

2003

Les comptes des communes

synthèse nationale

Cet ouvrage présente les comptes 2003 des communes. Il a été réalisé à partir de l'exploitation exhaustive des comptes de gestion des communes de métropole et d'outre-mer tenus par les comptables du Trésor, receveurs municipaux.

* * *

La dynamique intercommunale initiée par la loi « Chevènement » du 12 juillet 1999, s'est poursuivie en 2003, les communes continuant à transférer certaines de leurs compétences à des groupements à fiscalité propre (GFP).

Près de 3 000 communes supplémentaires ayant rejoint une structure intercommunale, plus de 80% des communes étaient membres d'un GFP au 1^{er} janvier 2003.

Le ralentissement de la croissance des charges de personnel et la réduction des charges de gestion courante ont permis de limiter en 2003 la hausse des charges de fonctionnement à + 0,7%. Dans le même temps, les produits de fonctionnement sont restés dynamiques (+1,8%) grâce notamment à la progression des ressources fiscales et à l'augmentation des dotations de l'Etat. Les communes ont pu ainsi renforcer leur autofinancement de manière significative (+ 8,4%).

Après le recul de 6,8% observé en 2002, l'effort d'équipement des communes a enregistré en 2003 un rebond de 7,7% suivant la logique de la deuxième année du cycle électoral qui voit se finaliser les projets d'investissement engagés par les nouvelles équipes municipales.

Malgré la reprise de l'investissement direct, la forte progression de l'autofinancement supérieur à 10 milliards d'euros, a amplifié le niveau des ressources d'investissement et permis aux communes de dégager un excédent financier de 1,3 milliard d'euros.

Le fonds de roulement a ainsi poursuivi sa progression, le niveau de la trésorerie dépassant 11 milliards d'euros à la fin de l'année 2003.

* * *

Au delà de ces quelques éléments généraux, je souhaite que cette publication apporte aux lecteurs l'information la plus complète sur les comptes des communes. Mes services, soucieux d'élaborer une base documentaire aussi précise et exhaustive que possible pour l'étude de la situation économique et financière du secteur public local, se tiennent à votre disposition pour répondre à toute demande de précisions complémentaires et prendre en compte toutes suggestions et remarques sur ce document.

Le Directeur général de la comptabilité publique

sommaire

Présentation des communes en 2003

L'analyse des comptes des communes en 2003

Analyse du fonctionnement

Analyse de l'investissement

Analyse de l'équilibre financier

Tableaux de synthèse

Les comptes des communes de 1999 à 2003

Les données 2003 par strate démographique

La répartition fonctionnelle des dépenses 2003

L'évolution des comptes des communes par strate

Les communes en comptabilité nationale

Méthodologie et lexique

Méthodologie

Lexique

Présentation des communes en 2003

La commune constitue la cellule de base des collectivités publiques européennes. Seul le Portugal connaît un niveau infra-communal : la paroisse. Dans 3 pays de l'Union européenne, l'Autriche, la Finlande et le Luxembourg, la commune est d'ailleurs le seul niveau de collectivité locale.

En 2003, l'Europe des quinze compte près de 75 000 communes réparties pour l'essentiel en France (36 000), en Allemagne (14 000), en Espagne (8 000), en Italie (8 000) et en Autriche (2 300). Les autres pays européens comptent au plus quelques centaines de communes.

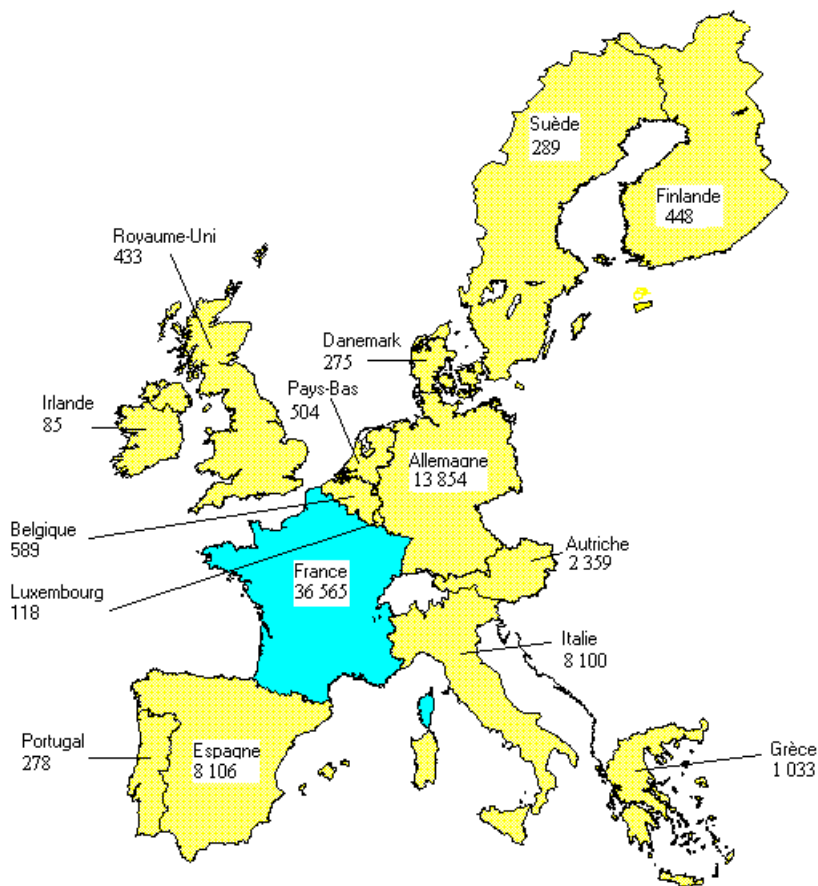
Corollaire de leur nombre très élevé, les communes françaises sont, pour l'essentiel, de toutes petites collectivités : 87% des communes métropolitaines ont moins de 2 000 habitants et ne concentrent qu'un quart de la population totale.

Tous les pays européens se sont trouvés confrontés à un problème de réduction du nombre de communes, la commune traditionnelle étant souvent considérée comme trop petite par ses dimensions territoriales et par sa densité démographique. En effet, sans être partout aussi élevé qu'en France, ce nombre, ne correspondait plus à la répartition de la population.

Plusieurs pays ont entrepris de redessiner la carte communale en procédant à des fusions et en redistribuant les compétences entre les différents niveaux de collectivités.

La réforme menée de 1965 à 1977 en Allemagne, dans l'ancienne république fédérale, a ainsi permis de réduire le nombre de communes de 25 000 à 8 500.

LES COMMUNES DANS L'UNION EUROPEENNE



La réforme territoriale se poursuit dans la partie orientale de l'Allemagne pour diminuer le nombre de petites communes.

La Suède, le Danemark, les Pays-Bas et, plus récemment, la Grèce ont également engagé d'importantes opérations de fusion qui ont abouti à la réduction du nombre de communes dans des proportions significatives.

Contrairement à un pays comme les Pays-Bas où le Parlement a le pouvoir de supprimer certaines communes et d'en créer de nouvelles, la France a préféré la voie de la fusion volontaire, à l'initiative des intéressés. La loi de 1971 visant à favoriser les fusions et regroupements de communes n'a eu toutefois que des effets très limités et même parfois réversibles, certaines communes fusionnées s'étant séparées par la suite. De même, la campagne de fusion de communes lancée au Luxembourg en 1972 s'est soldée par un échec.

La France a finalement préféré adopter une autre démarche consistant à encourager la collaboration entre les collectivités, cette collaboration pouvant aller jusqu'à la création de personnes morales distinctes, syndicats de communes, communautés urbaines, communautés de communes, communautés de villes, etc.

Plusieurs textes législatifs prévoyant la création de groupements intercommunaux sous la forme d'établissements publics ont ainsi entrepris de favoriser le développement de l'intercommunalité sur le territoire français.

La dernière loi, en date du 12 juillet 1999, dite « loi Chevènement » vise à renforcer et rationaliser la coopération intercommunale, sans remettre toutefois en cause l'institution communale, base de l'exercice des compétences décentralisées, et en continuant d'exclure toute tutelle d'une collectivité sur une autre.

Recensement de 1999 (réactualisé des recensements complémentaires)

	Population (avec doubles comptes *)		Communes	
	Nombre	%	Nombre	%
MOINS DE 10 000 HABITANTS	30 605 844	50,8%	35 686	97,6%
moins de 250 habitants	1 788 848	3,0%	12 978	35,5%
de 250 à moins de 500 habitants	2 831 836	4,7%	7 955	21,8%
de 500 à moins de 2 000 habitants	10 564 258	17,5%	10 951	29,9%
de 2 000 à moins de 3 500 habitants	5 257 596	8,7%	2 007	5,5%
de 3 500 à moins de 5 000 habitants	3 425 905	5,7%	820	2,2%
de 5 000 à moins de 10 000 habitants	6 737 401	11,2%	975	2,7%
DE 10 000 A MOINS DE 20 000 HABITANTS	6 524 787	10,8%	467	1,3%
DE 20 000 A MOINS DE 50 000 HABITANTS	9 115 460	15,1%	300	0,8%
DE 50 000 A MOINS DE 100 000 HABITANTS	4 939 851	8,2%	76	0,2%
100 000 HABITANTS ET PLUS (hors Paris)	6 918 422	11,5%	35	0,1%
PARIS	2 147 857	3,6%	1	
TOTAL METROPOLE	60 252 221	100,0%	36 565	100,0%
DOM de moins de 10 000 habitants	286 491	16,9%	67	58,8%
DOM de 10 000 habitants et plus	1 408 385	83,1%	47	41,2%
TOTAL DOM	1 694 876	100,0%	114	100,0%
TOTAL METROPOLE + DOM	61 947 097	100,0%	36 679	100,0%

* La population avec doubles comptes comprend les personnes qui ont leur résidence personnelle dans la commune ainsi que les personnes vivant dans un établissement de la commune (militaires logés dans les casernes, élèves internes des lycées, par exemple) mais ayant leur résidence personnelle dans une autre commune.

Le cadre juridique et financier de cette loi a favorisé l'adhésion d'un nombre croissant de communes à des structures intercommunales et conduit de nombreux groupements à opter pour le régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

Le processus de renforcement de la coopération intercommunale engagé depuis 1999 s'est encore amplifié en 2003. Près de 3 000 communes supplémentaires ont rejoint un groupement à fiscalité propre : depuis le 1^{er} janvier 2003, plus de 80% des communes sont membres d'un GFP.

La communauté d'agglomération est un nouveau type de GFP créé par la loi du 12 juillet 1999, appliquant obligatoirement le régime fiscal de la taxe professionnelle unique.

Elle regroupe plusieurs communes formant un ensemble de plus de 50 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave, autour d'une ou plusieurs communes centres de 15 000 habitants. Toutefois, ce seuil géographique de 15 000 habitants ne s'applique pas lorsque la communauté d'agglomération comprend le chef-lieu de département.

Près de 27 000 communes, essentiellement rurales, regroupant 38% de la population, adhèrent à une communauté de communes.

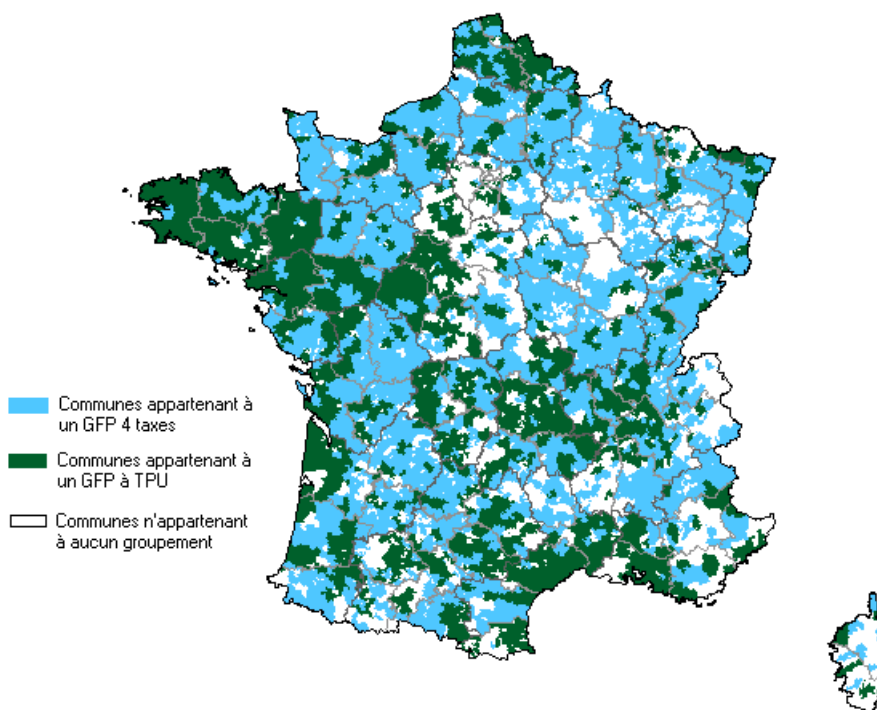
La formule de la communauté d'agglomération continue de séduire un nombre croissant de collectivités : près de 2 500 communes, regroupant environ 30% de la population, sont intégrées à ce nouveau type de groupement.

La carte ci-après illustre la progression de l'intégration intercommunale sur l'ensemble du territoire national.

La proportion de collectivités intégrées à une structure intercommunale progresse en Corse (38%), en Île-de-France (44%) et dans la région Centre (63%) mais reste sensiblement plus faible que dans les autres régions. A noter que les groupements des régions Nord-Pas-de-Calais et Bretagne ont opté majoritairement pour le régime de la taxe professionnelle unique.

La situation dans les départements d'outre-mer est également contrastée : alors qu'en Martinique, en Guyane et à la Réunion, le taux d'intégration intercommunale est très élevé, il n'est toujours que de 35% en Guadeloupe.

Les communes au 1^{er} janvier 2003



L'analyse des comptes
des communes

en 2003

Analyse du fonctionnement

La hausse des charges est limitée à + 0,7% en 2003

Le total des charges de fonctionnement des communes atteint 56,5 milliards d'euros en 2003.

La dynamique intercommunale initiée par la loi « Chevènement » du 12 juillet 1999, s'est poursuivie en 2003, les communes continuant à transférer certaines de leurs compétences à des groupements à fiscalité propre.

Ce mouvement a donné lieu à de nouveaux transferts d'actifs immobilisés aux groupements. Certains des biens transférés n'étant pas simplement mis à disposition des GFP mais cédés en pleine propriété, le niveau des charges exceptionnelles des communes s'en trouve majoré en conséquence. En évolution, l'analyse des charges *réelles*¹ est donc plus significative que celle des charges totales.

En 2003, les communes ont réussi à contenir la hausse des charges *réelles* de fonctionnement à + 0,7% contre + 3,6% en 2002.

Trois raisons permettent d'expliquer cette évolution :

- le ralentissement de la croissance des achats et des charges de personnel
- la réduction des contingents et participations obligatoires
- une nouvelle baisse des charges financières

Les charges de personnel progressent moins vite qu'en 2002

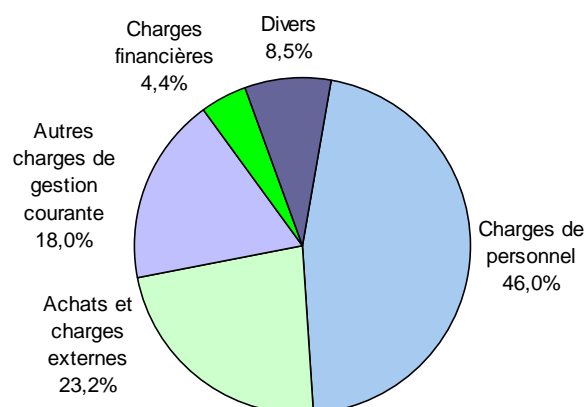
Les **charges de personnel** qui pèsent pour près de la moitié dans le budget de fonctionnement des communes atteignent 26 milliards d'euros en 2003.

Le rythme de croissance de ces dépenses qui, malgré les transferts de personnel aux structures intercommunales s'était accéléré en 2002 (+ 4,9%), s'est établi à + 2,4% seulement en 2003, soit le taux

le plus faible de la période 1999-2003 durant laquelle les charges de personnel ont progressé en moyenne de 3,7% par an.

Cette décélération est plus marquée dans les villes de plus de 10 000 habitants que dans les petites communes où la croissance reste supérieure à 3%.

Structure des charges 2003
56,5 milliards d'euros



Les charges de personnel continuent de croître mécaniquement en raison de :

- l'effet en année pleine des revalorisations du point d'indice de la fonction publique intervenues en 2002 ;
- l'augmentation de 0,4 point de la cotisation employeur à la CNRACL ;
- l'impact du glissement vieillesse technicité (GVT).

Cette croissance est toutefois atténuée par la poursuite des transferts de personnel vers les structures intercommunales et par le recul des dépenses liées aux emplois d'insertion : les rémunérations versées à des emplois-jeunes chutent de près de 20% (387 millions d'euros en 2003) ; de même, le niveau des rémunérations attribuées à d'autres emplois d'insertion passe de 556 à 508 millions d'euros, soit un repli de 8,5%.

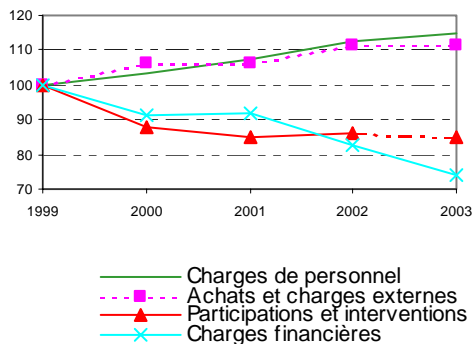
¹ Les charges et les produits réels sont les charges et les produits pris en compte pour le calcul de la capacité d'autofinancement ; ils excluent notamment les dotations aux amortissements et les opérations liées à des cessions d'actif.

Les autres charges diminuent

Après avoir affiché une hausse de 5,1% en 2002 le poste « **achats et charges externes** » qui représente près d'un quart du total des charges de fonctionnement, se stabilise autour de 13 milliards d'euros (+ 0,4%).

Les principales dépenses (achats non stockés de matières et fournitures et dépenses d'entretien et réparation) qui avaient augmenté de 4,8% l'année précédente, se maintiennent quasiment au même niveau qu'en 2002.

**Evolution des charges courantes
(base 100 en 1999)**



De même, certaines catégories de charges (locations, primes d'assurance, frais de publicité, publications, relations publiques, frais postaux et de télécommunications) qui avaient fortement progressé voient leur croissance se ralentir en 2003. Une exception toutefois : les primes d'assurances enregistrent une nouvelle hausse de 10%.

Le tassement des achats et charges externes est visible dans toutes les strates de communes, la variation allant de - 0,3% dans les villes de 50 000 à 100 000 habitants à + 0,7% dans les communes de moins de 3 500 habitants.

Les **autres charges de gestion courante** marquent un recul de 0,9% par rapport à l'année précédente.

Ce poste qui représente 18% du total des charges de fonctionnement s'élève en 2003 à 10,2 milliards d'euros. Il regroupe trois types de charges : les contingents et participations obligatoires, les subventions versées et les autres charges courantes non financières.

Le montant des *contingents et participations obligatoires* qui s'élève à 3,1 milliards d'euros accuse une baisse de 300 millions d'euros en 2003, soit - 9,1% qui s'explique par la diminution des contributions versées aux organismes de

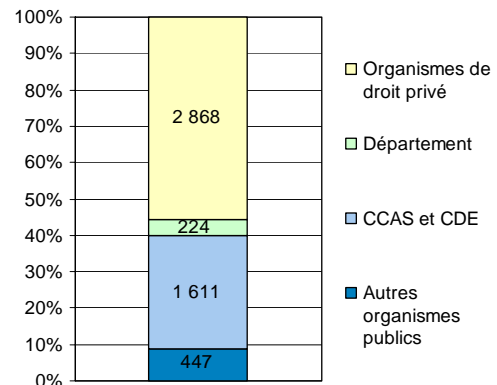
regroupement. En effet, les communes qui adhèrent à un syndicat versent à celui-ci une contribution ; la création de nouveaux GFP ou le développement des compétences des groupements déjà existants a entraîné la dissolution de certains syndicats dont les compétences sont désormais exercées par les GFP.

Les contributions aux organismes de regroupement (1,4 milliard d'euros en 2003) représentent près de la moitié des contingents et participations obligatoires versés par les communes. La contribution au service d'incendie s'élève à un peu plus de 900 millions d'euros, soit environ 30% du total.

Depuis la suppression des contingents communaux d'aide sociale, hormis quelques opérations résiduelles de régularisation, seule la ville de Paris² continue à enregistrer des dépenses au titre de l'aide sociale au profit du département, les autres départements percevant directement cette ressource par le biais de la DGF.

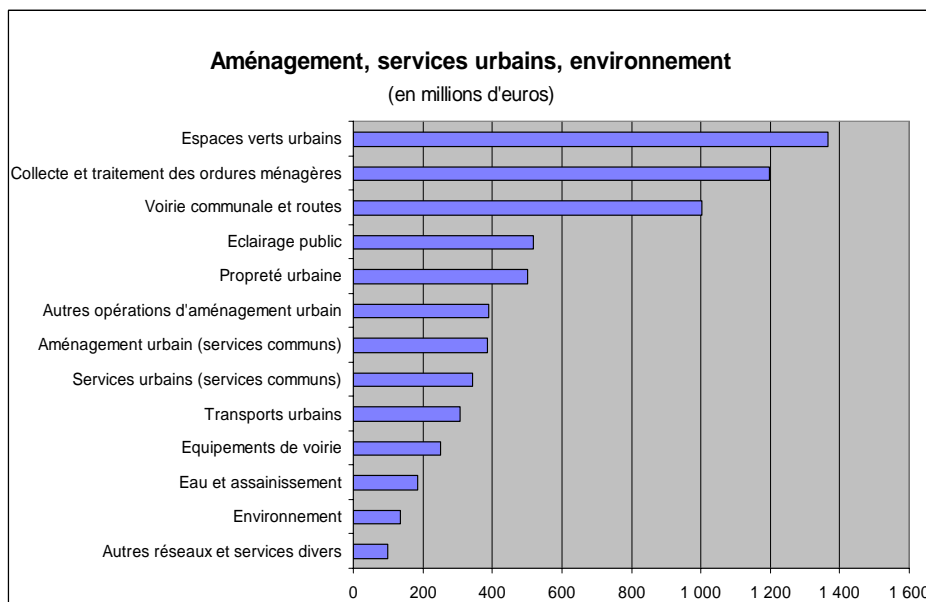
Comme en 2002 les communes ont versé un peu plus de 5 milliards d'euros de subventions de fonctionnement réparties entre des organismes de droit privé (plus de la moitié), les centres communaux d'action sociale et les caisses des écoles (près d'un tiers), les départements ainsi que d'autres collectivités et organismes publics.

**Structure des subventions de
fonctionnement versées par
les communes en 2003**
(en millions d'euros)



Les communes ont également versé 626 millions d'euros de subventions d'équipement en 2003, soit 11% de plus qu'en 2002.

² Les dispositions des articles L. 2334-7-2 et L. 3334-7-1 ne sont pas applicables à Paris. Le Conseil de Paris fixe les conditions financières de la suppression de la participation de la commune aux dépenses d'aide sociale et de santé du département (article L. 3413-2 du CGCT).



Le poids des **charges financières** qui avait diminué de 8,7% en 2002 s'allège à nouveau de 9,1% en 2003.

Au cours de la période 1999-2003 les charges financières des communes ont diminué en moyenne de 6,6% par an, permettant aux municipalités de dégager globalement une économie de 765 millions d'euros, soit près d'un quart du volume des charges financières de 1999.

Cette évolution, liée à un contexte de taux d'intérêts particulièrement favorable et à une gestion active de la dette, trouve également son origine dans la réduction de l'encours de dette à moyen et long terme consécutive au transfert d'une partie des actifs communaux et des emprunts y afférents aux structures intercommunales.

Toutes les strates de communes voient leurs charges financières diminuer, et dans les villes de plus de 50 000 habitants la baisse, bien qu'un peu moins forte qu'en 2002, dépasse néanmoins les 10%.

Analyse fonctionnelle

L'analyse des charges de fonctionnement peut être affinée dans les communes de plus de 3 500 habitants qui présentent leur budget à la fois par nature et par fonction.

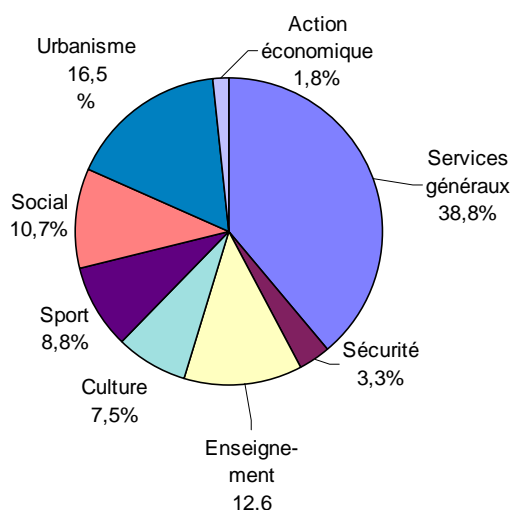
Les services généraux totalisent 38,8% des crédits de fonctionnement, soit 15,7 milliards d'euros. Cette part est nettement moins élevée qu'en 2002 (43,6%) grâce à une meilleure ventilation des dépenses entre les différentes fonctions.

L'urbanisme est l'un des domaines de compétence privilégiés des communes : la fonction 8 « Aménagement et services urbains, environnement » est ainsi la plus fortement dotée (6,7 milliards d'euros, soit 16,5% du total des charges).

Les dépenses consacrées à l'entretien des espaces verts urbains par les communes de plus de 3 500 habitants s'élèvent à près de 1,4 milliard d'euros. Ces dépenses sont constituées aux deux-tiers par des charges de personnel. Les charges relatives à la collecte et au traitement des ordures ménagères comptabilisées dans le budget principal, s'élèvent à près d'1,2 milliard d'euros. Le poste « Voirie communale et routes » dépasse 1 milliard d'euros. Les enveloppes allouées à la propreté urbaine et à l'éclairage public s'élèvent chacune à plus de 500 millions d'euros. A noter que les dépenses consacrées à l'environnement (134 millions d'euros), en progression par rapport à 2003, restent comparativement plus faibles.

La fonction « Enseignement-formation » (12,6%) est dotée de 5,1 milliards d'euros dont plus de la moitié attribuée aux écoles primaires. L'action sociale (10,7%) occupe également une place essentielle dans le budget de fonctionnement des communes. Elle s'exprime notamment par le biais des CCAS et Caisses des Écoles qui ont été subventionnés par les communes à hauteur de 1,6 milliard d'euros.

Répartition fonctionnelle des charges de fonctionnement



Les produits de fonctionnement restent dynamiques : + 1,8%

Le total des produits de fonctionnement des communes avoisine 65,2 milliards d'euros en 2003.

Les produits *réels* de fonctionnement qui avaient augmenté de 2,6% en 2002 voient leur croissance se réduire en 2003 mais restent dynamiques : +1,8%.

Les ressources fiscales continuent de progresser

Les communes bénéficient en 2003 d'une hausse de leurs ressources fiscales à peu près équivalente à celle de l'année précédente (+ 2,7% contre + 3% en 2002). Ces ressources atteignent ainsi près de 35 milliards d'euros.

Malgré l'adhésion de nouvelles communes à des groupements à TPU et la suppression de la part « salaires » dans l'assiette de cet impôt, 2003 étant la dernière année de la réforme, les communes maintiennent le produit des **impôts locaux** au même niveau que l'année précédente : 23,5 milliards d'euros (+0,3%).

La tendance à la baisse constatée depuis l'année 2000 s'interrompt en 2003, en raison notamment :

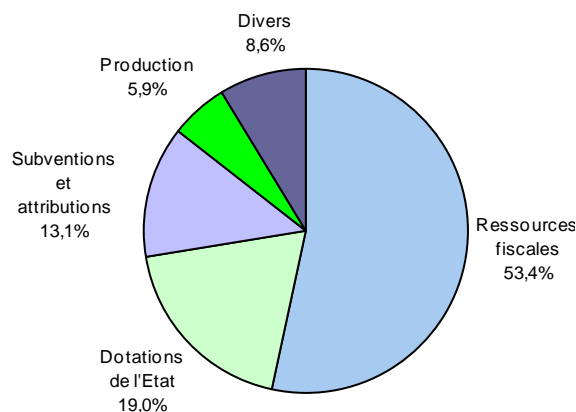
- de la revalorisation forfaitaire de 1,5% des valeurs locatives
- de l'intégration des bases de FRANCE TÉLÉCOM dans l'assiette de la TP
- de l'augmentation des taux d'imposition votés par certaines municipalités.

Comme les années précédentes, la perte de recette fiscale consécutive à la réforme donne lieu à une dotation de compensation, laquelle sera intégrée à la DGF à partir de 2004.

En 2003, 2 815 communes supplémentaires ayant perçu en 2002 un produit global de 1,1 milliard d'euros au titre de la taxe professionnelle, sont désormais soumises au régime de la taxe professionnelle unique (TPU).

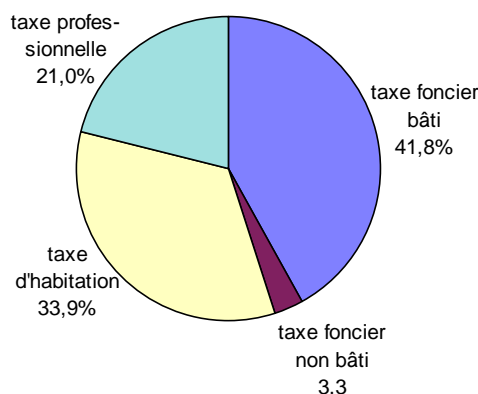
Sur ces 2 815 communes, 1 312 n'appartenaient à aucun groupement fiscalisé en 2002. 1 448 communes appartenaient à une communauté de communes 4 taxes, et 55 communes à une communauté urbaine 4 taxes.

Structure des produits 2003
65,2 milliards d'euros



Depuis 1999, la réforme de la taxe professionnelle et l'extension du régime fiscal de la TPU ont bouleversé la structure de la fiscalité directe des communes. La taxe professionnelle qui représentait 44,6% du total des impositions directes en 1999 n'en représente plus que 21% en 2003 alors que la taxe sur le foncier bâti pèse désormais 41,8% et la taxe d'habitation 33,9% de ce total.

Structure de la fiscalité directe en 2003



Ce constat qui s'applique aux produits fiscaux **votés** par les communes, doit toutefois être relativisé par le fait qu'une partie de la taxe professionnelle transférée aux EPCI est reversée aux communes membres.

Certes, le régime de la taxe professionnelle unique conduit les communes à transférer aux groupements l'intégralité des recettes de taxe professionnelle, les communes continuant de percevoir les seuls impôts ménages. Mais les groupements reversent aux communes une attribution de compensation égale au produit de la taxe professionnelle (perçu avant le passage en TPU), diminué du montant des charges transférées.

En outre, les communes peuvent, dans certains cas, bénéficier d'une dotation de solidarité communautaire. Cette dotation prend notamment en compte la population, le potentiel fiscal et les charges des communes membres.

La croissance des ressources fiscales en 2003 est directement liée à la **fiscalité reversée** par les GFP aux communes qui affiche une nouvelle hausse de 21,6% pour atteindre 6,7 milliards d'euros.

La dotation de solidarité communautaire qui représente 11% de la fiscalité reversée, suit une progression analogue (+ 21,5%) ; elle passe en 2003 de 604 à 733 millions d'euros.

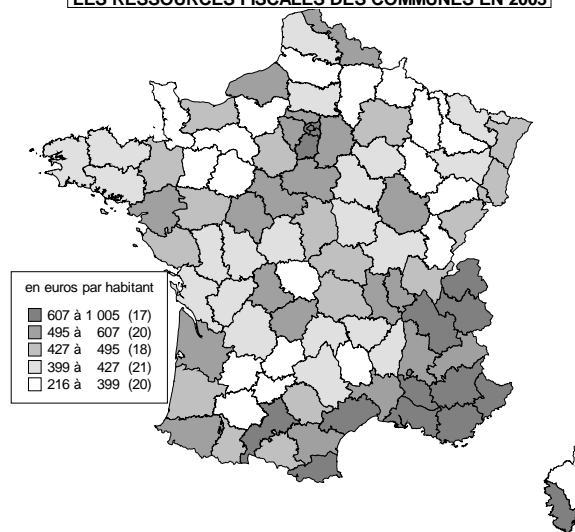
Sur les quelque 12 000 communes adhérant à un groupement à taxe professionnelle unique, près d'une commune sur trois a bénéficié de cette dotation de solidarité.

Les autres impôts et taxes enregistrent, à l'inverse, un recul de 6,8% consécutif à la baisse de près de 30% du produit de la TEOM ; la collecte et le traitement des ordures ménagères sont en effet de plus en plus souvent pris en charge par les GFP dans le cadre des transferts de compétence aux structures intercommunales. Le dynamisme de la taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière qui rapportent plus d'1,3 milliard d'euros en 2003 (soit + 8,6%) ne suffit pas à compenser le recul de la TEOM.

Le poids des ressources fiscales dans le total des produits de fonctionnement reste quasiment le même qu'en 2002 (53,4%).

La carte ci-après illustre néanmoins les disparités de ressources fiscales (en euros par habitant) sur le territoire national. Le niveau le plus élevé de ressources fiscales est concentré en région parisienne et dans le sud-est de la France, dans les régions Rhône-Alpes et PACA.

LES RESSOURCES FISCALES DES COMMUNES EN 2003

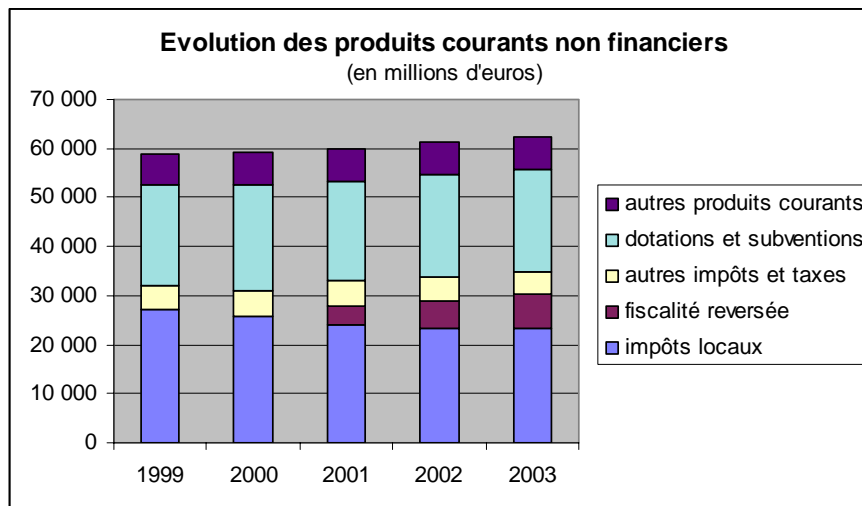


Les dotations de l'État augmentent de 1% en 2003

Le contrat de croissance et de solidarité institué par l'article 57 de la loi de finances pour 1999 pour la période 1999-2001 a été prorogé en 2003 comme en 2002. Les principaux concours de l'État aux collectivités locales continuent donc à progresser en fonction d'un indice composé du taux d'évolution des prix à la consommation (hors tabac) et d'une fraction du taux de croissance du PIB en volume (33% en 2003).

Les **dotations de l'État** aux communes s'élèvent à 12,4 milliards d'euros en 2003, en hausse de 1% par rapport à l'année précédente. Elles représentent 19% des produits de fonctionnement.

Les communes se voient ainsi attribuer 12 milliards d'euros au titre de la dotation globale de fonctionnement qui progresse de 1% par rapport à 2002. La dotation forfaitaire avoisine les 11 milliards d'euros. La dotation de solidarité urbaine passe de 592 à 615 millions d'euros ; la dotation de solidarité rurale (398 millions d'euros en 2003) comprend une part attribuée aux bourgs-centres, destinée à compenser les charges de centralité de ces communes, et une part destinée à la péréquation pour les petites communes ayant de faibles ressources fiscales.



Le montant des **subventions et participations** (12,4 milliards d'euros) diminue de 4% par rapport à 2002. Cette évolution s'explique par la sortie progressive du dispositif « emplois jeunes » qui se traduit en 2003 par une réduction de 25% des participations versées par l'État. Elle est à rapprocher de la baisse du volume des rémunérations attribuées par les communes à des emplois-jeunes (voir supra).

Les **autres attributions** (de péréquation et de compensation notamment) qui représentent un volume financier de près de 6 milliards d'euros sont quasiment stables en 2003. La dotation de compensation de la taxe professionnelle (DCTP) qui constitue la variable d'ajustement de l'enveloppe normée des concours financiers de l'État, s'élève à 3,3 milliards d'euros ; elle n'enregistre qu'une variation de + 0,6% par rapport à 2002.

Comme en 2002, la suppression de la part "salaires" dans l'assiette de la taxe professionnelle donne lieu à une compensation de 2,2 milliards d'euros.

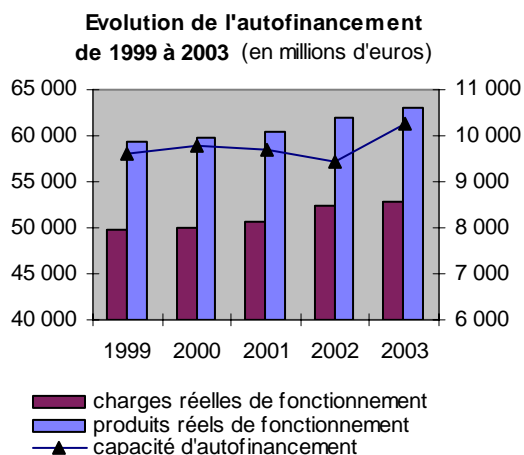
Le niveau des **autres produits de gestion courante** qui s'élève à plus de 2,2 milliards d'euros, enregistre une progression de 10% en 2003. L'ampleur de cette variation est liée à la hausse des produits provenant des revenus des immeubles et des redevances versées par les fermiers et concessionnaires, mais aussi à l'augmentation de 26% des produits divers de gestion courante qui rapportent aux communes, en 2003, près de 83 millions d'euros supplémentaires. Le gonflement de ce poste peut s'expliquer, du moins en partie, par le reversement aux communes par les GFP, des intérêts des emprunts adossés à des biens mis à disposition des groupements et dont la charge de remboursement incombe désormais à ces derniers.

L'autofinancement des communes se renforce

La croissance modérée des charges conjuguée au dynamisme des produits permet aux communes de dégager en 2003 un résultat net de fonctionnement supérieur à 8,6 milliards d'euros, en hausse de 7,3%, rompant ainsi avec plusieurs années de stagnation ou de baisse de cet agrégat financier.

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, même si, en structure, la part des impôts locaux votés par les communes a régressé au cours de la période 1999-2003, les ressources fiscales n'ont cessé d'augmenter depuis 1999 au rythme moyen de + 2% par an, et ce malgré la réforme de la taxe professionnelle.

L'évolution des produits courants financiers est extrêmement favorable aux communes en 2003 : à l'exception des « autres impôts et taxes », tous les postes progressent, y compris les impôts locaux. L'autofinancement se renforce ainsi de manière significative : il dépasse les 10 milliards d'euros (+ 8,4%).



Analyse de l'investissement

L'investissement direct rebondit en 2003 (+ 7,7%)

Le volume total des dépenses réelles d'investissement des communes s'établit à 25,6 milliards d'euros, en progression de 6,7% par rapport à 2002.

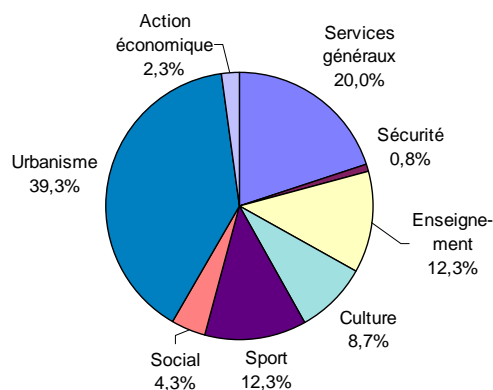
Les dépenses d'**investissement direct**, qui représentent près des deux-tiers du total des emplois, s'élèvent à 16,2 milliards d'euros.

.Après le recul de 6,8% observé en 2002, l'effort d'équipement des communes enregistre un rebond de 7,7% en 2003 suivant la logique de la deuxième année du cycle électoral qui voit se finaliser les projets d'investissement engagés par les nouvelles équipes municipales.

En effet, malgré le transfert d'une partie de leurs compétences à des structures intercommunales, le niveau d'investissement des communes reste soutenu, ces dernières ayant encore à financer des dépenses importantes, du fait notamment des contraintes qui s'imposent à elles en matière d'environnement et de développement durable.

Le retournement de tendance est particulièrement marqué dans les petites et moyennes collectivités où la croissance avoisine les 10%, mais s'observe également dans les grandes villes (progression supérieure à 4%).

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement



Comme pour la section de fonctionnement, la fonction 8 « Aménagement et services urbains, environnement » occupe une place prépondérante dans le budget d'investissement des communes de plus de 3 500 habitants. Elle représente en effet plus de 4 milliards d'euros, soit 39,3% du total des dépenses d'équipement.

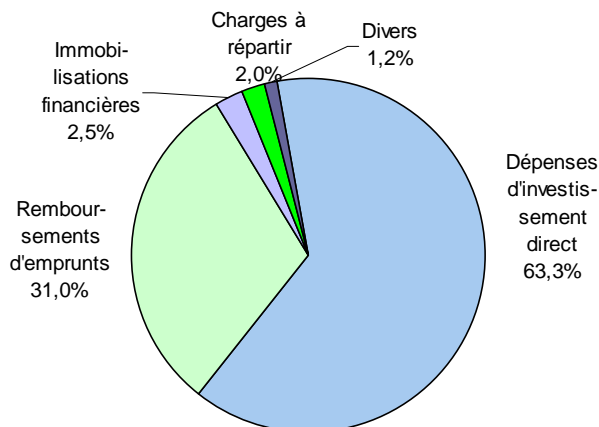
L'essentiel de ces dépenses, lié à l'aménagement urbain, se concentre sur les opérations de voirie : 1,6 milliard d'euros pour la voirie communale et les routes auxquels s'ajoutent 222 millions d'euros d'équipements de voirie. Les autres opérations d'aménagement urbain représentent 1,2 milliard d'euros. Le budget consacré aux espaces verts urbains (332 millions d'euros) et à l'éclairage public (219 millions d'euros) est comparativement plus faible.

En 2003, les communes ont également investi 1,3 milliard d'euros en faveur de la jeunesse et des sports (12,3%) et consacré autant de crédits à l'enseignement (12,3%), 973 millions d'euros étant notamment alloués aux écoles primaires.

Le niveau des **remboursements d'emprunts** approche 8 milliards d'euros en 2003, soit 31% du total des emplois d'investissement.

Les remboursements d'emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie atteignent 1,6 milliard d'euros en 2003. Leur volume s'amplifie depuis plusieurs années du fait de l'utilisation croissante par les grandes villes de cette formule d'emprunt. Une partie seulement de ces remboursements se rapporte effectivement à des emprunts à moyen et long terme. Le reste correspond à des mouvements d'allers-retours sur

Structure des dépenses réelles d'investissement 2003 : 25,6 milliards d'euros



le compte au Trésor visant à optimiser la gestion de trésorerie.

On observe également en 2003 un accroissement du volume des opérations de refinancement de dette qui passe de 588 à 708 millions d'euros et met également en évidence la politique de gestion active de la dette poursuivie par de nombreuses municipalités, en particulier dans les grandes villes.

Les **immobilisations financières** qui représentent 2,5% du total des dépenses réelles d'investissement, s'élèvent à 644 millions d'euros (contre 575 millions en 2002). La hausse constatée en 2003 s'explique par les nouveaux transferts d'actifs aux GFP et des emprunts y afférents, lesquels se traduisent par l'inscription d'une immobilisation financière au bilan des communes concernées. Cette créance sera remboursée aux communes par les groupements pour compenser la charge de remboursement du capital des emprunts transférés, qui continue à être assumée juridiquement par les communes.

La forte hausse de l'autofinancement accroît les ressources d'investissement

Après plusieurs années de hausse les ressources réelles d'investissement avaient marqué le pas en 2002 (- 2,2%). L'année 2003 renoue avec la croissance : le volume de ces ressources atteint en effet 26,7 milliards d'euros, soit + 7,8%.

La forte progression de l'autofinancement constatée en 2003 (+ 8,4%) constitue un premier facteur explicatif de cette évolution.

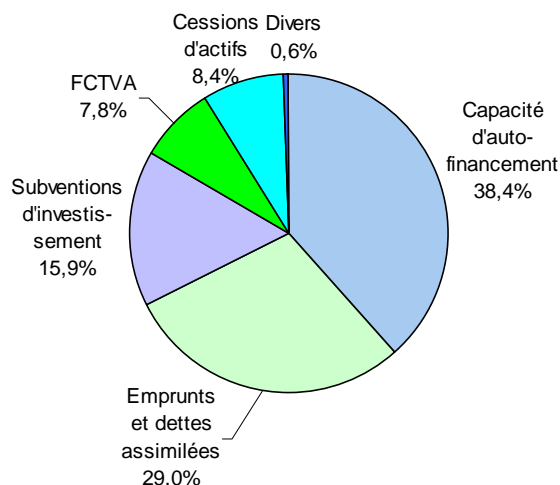
La **capacité d'autofinancement** dégagée par la section de fonctionnement (excédent des produits réels sur les charges réelles) constitue en effet pour les communes la ressource la plus importante de financement des dépenses d'équipement. Elle dépasse 10,2 milliards d'euros en 2003, soit près de 800 millions de plus que l'année précédente.

Autre ressource de financement interne, le produit des **cessions ou réductions de l'actif immobilisé** progresse lui aussi pour atteindre 2,2 milliards d'euros. Cette évolution trouve en partie son origine dans la réalisation en 2003 d'importantes plus-values de cessions enregistrées lors de la vente de titres de participation.

Le volume des **subventions d'investissement** (4,2 milliards d'euros) s'accroît lui aussi de manière non négligeable : + 5,6% et accompagne la reprise de l'investissement.

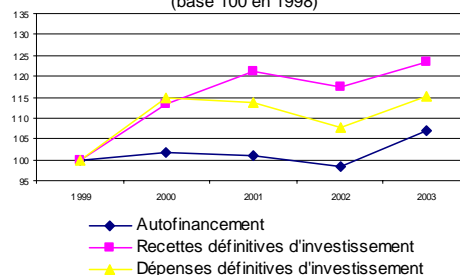
La hausse du **fonds de compensation de la TVA** est plus modérée (+1,3%) en raison du décalage de deux ans entre la date de réalisation des investissements et la date de restitution de la TVA aux communes. Elle reflète la stabilisation des dépenses d'investissement direct constatée en 2001.

Structure des ressources d'investissement 2003 : 26,7 milliards d'euros



La hausse du niveau des ressources d'investissement en 2003 s'explique enfin par une plus forte mobilisation d'**emprunts** auprès des établissements de crédit : le volume des dettes financières passe en effet de 7,2 en 2002 à 7,7 milliards d'euros en 2003, soit + 6,8%, dont près d'1,8 milliard d'euros d'emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie.

Evolution des dépenses et recettes d'investissement hors opérations financières (base 100 en 1998)



Les communes dégagent un excédent financier de 1,3 milliard d'euros

Malgré la reprise des dépenses d'équipement des communes en 2003 (+ 7,7%), la croissance des ressources au travers notamment du renforcement significatif de l'autofinancement se

traduit non seulement par un solde financier positif mais par un excédent de près d'1,3 milliard d'euros, plus élevé que celui enregistré en 2002.

Moins d'un cinquième de l'excédent est affecté au désendettement (- 211 millions d'euros), la majeure partie venant abonder le fonds de roulement (+ 1 068 millions d'euros).

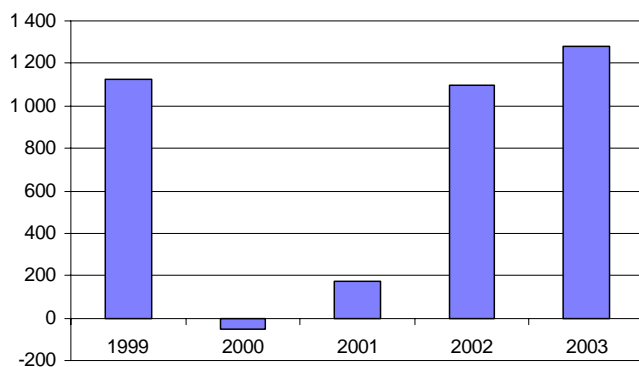
Evolution du solde financier des communes avant emprunt (en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
Fonctionnement					
Produits réels de fonctionnement (p)	59 420	59 694	60 337	61 910	63 055
Charges réelles de fonctionnement (c)	49 813	49 909	50 649	52 457	52 806
Capacité d'autofinancement (a)	9 606	9 785	9 688	9 453	10 249
Investissement					
Recettes définitives d'investissement (r)	6 362	7 209	7 774	7 488	7 928
Dépenses définitives d'investissement (d)	14 863	17 064	16 900	15 845	17 039
Variation d'immobilisations financières (v)	19	20	-386	-1	141
Déficit (d-a-r-v) (1)	-	51	-	-	-
Excédent (r+a+v-d) (2)	1 124	-	176	1 095	1 279
Couverture du déficit					
Variation de dettes à long et moyen terme		18			
Variation du fonds de roulement		-33			
Emploi de l'excédent					
Variation de dettes à long et moyen terme	-252		-255	-351	-211
Variation du fonds de roulement	872		-79	743	1 068

(1) si emplois > ressources (hors dette)

(2) si emplois < ressources (hors dette)

Evolution du solde financier des communes avant emprunt de 1999 à 2003 (en millions d'euros)



Analyse de l'équilibre financier

Le fonds de roulement poursuit sa progression en 2003

Le fonds de roulement des communes s'élève à 8,5 milliards d'euros au 31 décembre 2003.

Le fonds de roulement correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables du bilan. Il vise à compenser les décalages entre l'encaissement des recettes et le paiement des dépenses.

Pour la seconde année consécutive, le fonds de roulement se renforce de manière significative : après une progression de 743 millions d'euros en 2002, il augmente de plus d'1 milliard d'euros en 2003, soit une hausse de 14,4%.

Les ressources stables sont constituées des capitaux propres, des amortissements et provisions, et des dettes financières. Les emplois stables correspondent à l'actif immobilisé brut.

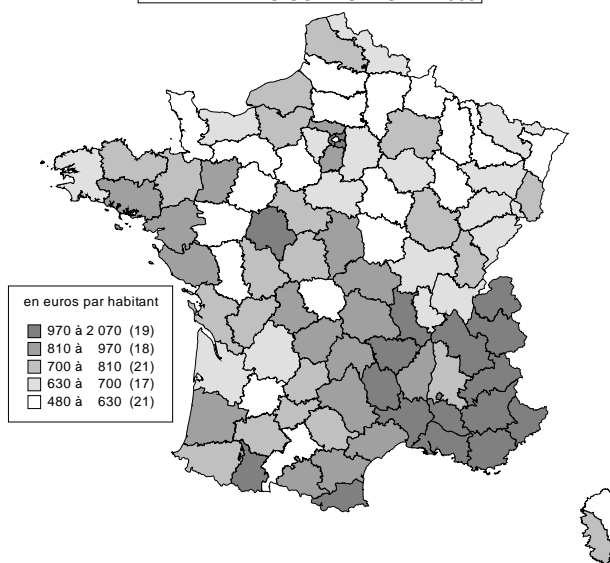
Le fonds de roulement permet de faire face à 39 jours de dépenses contre 35 jours en 2002.

Bilan fonctionnel simplifié des communes au 31 décembre 2003

Actif immobilisé brut 314,9 MdE	Ressources stables 323,4 MdE
Fonds de roulement 8,5 MdE	
Créances d'exploitation 3,3 MdE	Dettes d'exploitation 5,1 MdE
Ressource en fonds de roulement d'exploitation 1,8 MdE	
Créances diverses 1,1 MdE	Dettes diverses 1,9 MdE
Ressource en fonds de roulement hors exploitation 0,7 MdE	
Trésorerie active 11,7 MdE	Trésorerie passive 0,7 MdE
	Trésorerie 11,1 MdE

(MdE = milliard d'euros)

LA DETTE DES COMMUNES EN 2003



La dette à moyen et long terme continue à diminuer en 2003 : elle passe de 50,8 à 50,6 milliards d'euros, soit -0,4%. Malgré la reprise de l'investissement en 2003 les communes parviennent à se désendetter de 211 millions.

Le ratio moyen d'endettement, exprimé en euros par habitant, passe de 822 à 817 euros.

D'une manière générale, ce ratio varie proportionnellement à la taille démographique de la commune. Deux exceptions sont néanmoins à signaler : les communes des DOM ainsi que la ville de Paris où le ratio d'endettement est nettement plus faible que dans les communes de même catégorie.

Le ratio dette/capacité d'autofinancement (exprimé en nombre d'années) s'améliore en 2003 en raison de la forte progression de l'autofinancement : il s'élève à 4,9 contre 5,4 l'année précédente.

Comme l'illustre la carte ci-dessus, le niveau d'endettement n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire : ce sont les communes du Sud-Est qui, en moyenne, présentent les ratios les plus élevés de dette en euros par habitant.

Le besoin en fonds de roulement des communes est négatif, le montant des dettes à court terme étant supérieur à celui des créances à court terme.

Il s'analyse dès lors non comme un besoin, mais comme une ressource en fonds de roulement.

La trésorerie des communes s'élève à 11 milliards d'euros

La trésorerie est égale à la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

Comme en 2002, le renforcement du fonds de roulement se répercute directement sur le niveau de la **trésorerie** des communes qui, au 31 décembre 2003, dépasse 11 milliards d'euros, soit une hausse de 10,8%.

Solde moyen du compte au Trésor des communes

	(en millions d'euros)		
	2002	2003	variation
janvier	8 583	9 072	489
février	7 891	8 546	655
mars	7 846	8 513	668
avril	7 606	8 424	818
mai	8 178	9 089	911
juin	8 344	9 052	708
juillet	8 256	9 051	795
août	8 249	9 111	861
septembre	8 415	9 244	829
octobre	8 208	9 129	921
novembre	8 392	9 301	909
décembre	8 763	9 597	834
solde moyen journalier	8 231	9 015	784

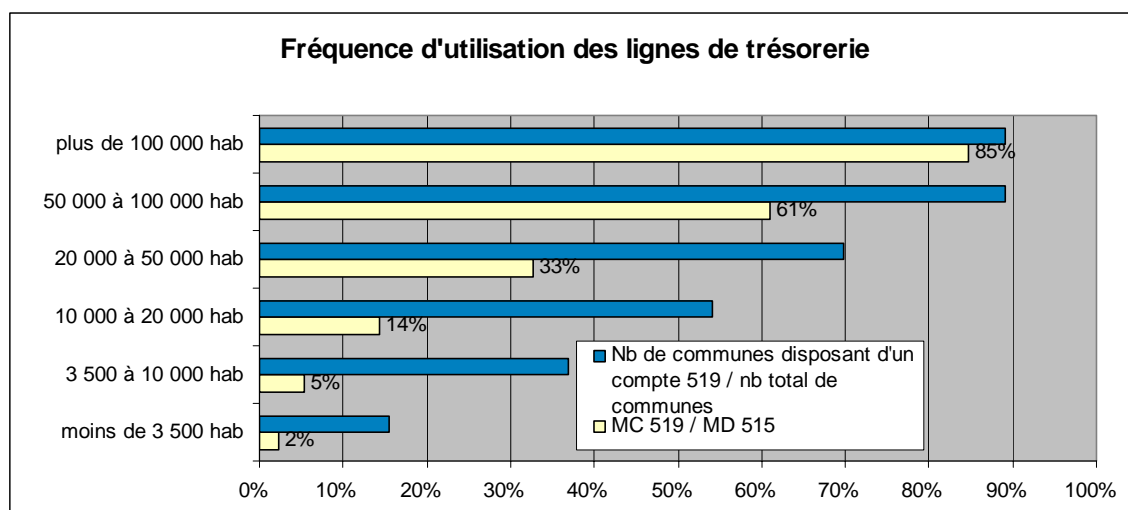
2003 : + 1 097 millions d'euros. Parallèlement, le niveau des concours bancaires courants (652 millions d'euros) se situe au même niveau qu'en 2001 et 2002.

Certes, la trésorerie des communes tend à s'accroître en fin d'année du fait de la mobilisation de lignes de crédit généralement remboursées en début d'année N+1. Toutefois, comme l'année précédente, la croissance du niveau de la trésorerie est essentiellement structurelle et non liée à l'ampleur des flux enregistrés en fin d'année.

En effet, le solde moyen journalier du compte au Trésor, qui permet d'évaluer plus précisément le niveau de trésorerie des communes, enregistre lui aussi une progression de près de 800 millions d'euros. Cette évolution, un peu moins marquée en début d'année, se dessine dès le mois d'avril (+ 818 millions d'euros) et perdure jusqu'en décembre (+ 834 millions d'euros). Le solde moyen du compte au Trésor atteint ainsi 9 milliards d'euros en 2003.

Le solde moyen de décembre représente 44 jours de dépenses, contre 41 jours en 2002 et 38,5 jours en 2001.

Les collectivités, notamment les plus grandes qui disposent de services financiers, ont recours à une ou plusieurs lignes de crédit pour optimiser leur gestion de trésorerie. Ainsi, près de 90% des villes de plus de 50 000 habitants utilisent une ligne de trésorerie. L'intensité de la gestion active de la trésorerie croît proportionnellement à la taille des communes.



La trésorerie active (disponibilités, avances de trésorerie et valeurs mobilières de placement) qui avait augmenté de plus de 800 millions d'euros en 2002 enregistre une hausse encore plus forte en

Tableaux

de synthèse

Dépenses budgétaires de 1999 à 2003

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes	11 704	12 430	12 417	13 046	13 096
Charges de personnel	22 518	23 327	24 220	25 397	25 999
Contingents et participations	4 914	3 458	3 156	3 412	3 101
Subventions de fonctionnement	4 879	5 106	5 144	5 023	5 150
Subventions d'équipement	638	621	583	564	626
Autres charges	983	1 036	1 158	1 263	1 291
Charges financières (hors provisions)	3 194	2 921	2 927	2 673	2 429
Charges exceptionnelles	2 045	2 172	4 712	2 229	2 725
Divers	1 666	1 807	1 971	1 977	2 105
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	52 541	52 877	56 289	55 583	56 521
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	8 353	8 375	8 129	8 055	8 639
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 606	9 785	9 688	9 453	10 249
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Immobilisations incorporelles	244	253	240	281	378
Immobilisations corporelles	4 103	4 852	4 776	4 977	5 306
Immobilisations en cours	10 051	11 764	11 641	10 208	11 133
Immobilisations financières	620	562	947	604	737
Remboursements d'emprunts	7 043	7 167	7 573	7 599	7 951
Charges à répartir	621	461	429	483	509
Divers	2 867	3 704	6 703	4 706	5 955
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	25 548	28 766	32 308	28 860	31 969

Recettes budgétaires de 1999 à 2003

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Ventes et prestations de services	3 387	3 478	3 600	3 566	3 567
Impôts locaux	27 058	25 690	24 162	23 406	23 483
Fiscalité reversée			3 560	5 503	6 691
Autres impôts et taxes	5 120	5 430	5 198	4 983	4 645
Dotation globale de fonctionnement	13 042	11 527	11 616	11 892	12 013
DGD	113	122	109	115	117
Autres dotations de l'Etat	207	232	240	254	259
Subventions et attributions	7 214	9 645	8 493	8 677	8 541
Produits exceptionnels	1 720	1 930	4 458	2 008	2 496
Divers	3 033	3 198	2 982	3 235	3 349
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	60 894	61 252	64 418	63 638	65 160
SECTION D'INVESTISSEMENT					
FCTVA	1 525	1 693	1 841	2 043	2 070
Dotations et autres fonds	424	516	461	528	558
Subventions reçues	2 959	3 420	3 635	3 481	3 671
Immobilisations financières	568	546	546	573	674
Amortissements	655	849	1 022	1 107	1 190
Emprunts et dettes assimilées	6 790	7 185	7 319	7 248	7 740
Excédents de fonctionnement capitalisés	7 498	8 033	8 372	8 062	7 894
Divers	5 117	6 259	9 083	6 429	8 327
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	25 537	28 500	32 277	29 471	32 125

Evolution des dépenses budgétaires de 1999 à 2003

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Achats et charges externes	6,2	-0,1	5,1	0,4
Charges de personnel	3,6	3,8	4,9	2,4
Contingents et participations	-29,6	-8,7	8,1	-9,1
Subventions de fonctionnement	4,7	0,8	-2,4	2,5
Subventions d'équipement	-2,8	-6,1	-3,3	11,1
Autres charges	5,4	11,8	9,0	2,2
Charges financières (hors provisions)	-8,6	0,2	-8,7	-9,1
Charges exceptionnelles	6,2	117,0	-52,7	22,2
Divers	8,5	9,1	0,3	6,5
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,6	6,5	-1,3	1,7
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	0,3	-2,9	-0,9	7,3
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1,9	-1,0	-2,4	8,4
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Immobilisations incorporelles	4,0	-5,4	17,5	34,5
Immobilisations corporelles	18,2	-1,6	4,2	6,6
Immobilisations en cours	17,0	-1,1	-12,3	9,1
Immobilisations financières	-9,3	68,4	-36,2	21,9
Remboursements d'emprunts	1,8	5,7	0,3	4,6
Charges à répartir	-25,7	-6,9	12,6	5,3
Divers	29,2	80,9	-29,8	26,5
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12,6	12,3	-10,7	10,8

Evolution des recettes budgétaires de 1999 à 2003

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Ventes et prestations de services	2,7	3,5	-0,9	0,0
Impôts locaux	-5,1	-5,9	-3,1	0,3
Fiscalité reversée			54,6	21,6
Autres impôts et taxes	6,1	-4,3	-4,1	-6,8
Dotation globale de fonctionnement	-11,6	0,8	2,4	1,0
DGD	7,9	-10,5	5,8	1,0
Autres dotations de l'Etat	12,3	3,3	5,8	2,0
Subventions et attributions	33,7	-11,9	2,2	-1,6
Produits exceptionnels	12,2	131,0	-55,0	24,3
Divers	5,4	-6,7	8,5	3,6
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNE	0,6	5,2	-1,2	2,4
SECTION D'INVESTISSEMENT				
FCTVA	11,0	8,7	11,0	1,3
Dotations et autres fonds	21,7	-10,6	14,6	5,7
Subventions reçues	15,6	6,3	-4,2	5,5
Immobilisations financières	-4,0	0,0	5,0	17,6
Amortissements	29,5	20,4	8,3	7,5
Emprunts et dettes assimilées	5,8	1,9	-1,0	6,8
Excédents de fonctionnement capitalisés	7,1	4,2	-3,7	-2,1
Divers	22,3	45,1	-29,2	29,5
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEME	11,6	13,3	-8,7	9,0

Compte de résultat - Charges

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
CHARGES					
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES					
Traitements et salaires	15 768	16 319	16 928	17 757	18 100
Charges sociales	5 958	6 204	6 476	6 782	7 009
Achats et charges externes	12 189	12 916	12 898	13 553	13 616
Impôts et taxes	622	638	652	676	719
Dotations aux amortissements et provisions	1 237	1 391	1 547	1 526	1 637
Autres charges	983	1 036	1 158	1 263	1 291
Participations et interventions	10 431	9 185	8 883	8 999	8 877
<i>Contingents et participations</i>	4 914	3 458	3 156	3 412	3 101
<i>Subventions</i>	5 517	5 727	5 727	5 587	5 776
TOTAL	47 187	47 689	48 543	50 556	51 250
CHARGES COURANTES FINANCIERES					
Intérêts et charges assimilées	3 193	2 919	2 925	2 671	2 426
Pertes de change	1	1	1	2	2
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	1	0	0
Dotations aux amortissements et provisions	50	44	47	39	43
TOTAL	3 244	2 964	2 974	2 711	2 471
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	601	614	568	609	664
<i>Subventions</i>	417	438	397	434	431
<i>Autres opérations</i>	183	176	171	175	233
Sur opérations en capital	1 444	1 558	4 143	1 620	2 060
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	951	1 055	3 613	1 083	1 356
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	383	377	337	363	569
<i>Autres opérations</i>	109	126	194	174	135
Dotations aux amortissements et provisions	65	53	60	87	75
TOTAL	2 110	2 224	4 772	2 317	2 800
TOTAL GENERAL	52 541	52 877	56 289	55 583	56 521
Résultat de l'exercice (déficit)					

Compte de résultat - Produits

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
PRODUITS					
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS					
Impôts et taxes	32 178	31 120	32 920	33 892	34 819
<i>Impôts locaux</i>	27 058	25 690	24 162	23 406	23 483
<i>Fiscalité reversée</i>	0	0	3 560	5 503	6 691
<i>Autres impôts et taxes</i>	5 120	5 430	5 198	4 983	4 645
Production	3 633	3 728	3 842	3 812	3 829
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	3 387	3 478	3 600	3 566	3 567
<i>Production stockée</i>	3	2	0	0	-1
<i>Travaux en régie</i>	243	248	242	245	263
Reprise sur amortissements et provisions	20	31	18	124	30
Transferts de charges	560	702	552	636	585
Autres produits	1 909	1 992	1 963	2 024	2 226
Dotations et subventions	20 576	21 526	20 458	20 937	20 930
<i>Dotations de l'Etat</i>	13 362	11 881	11 965	12 261	12 388
<i>Subventions et participations</i>	2 374	4 059	2 753	2 743	2 634
<i>Autres attributions</i>	4 840	5 586	5 740	5 934	5 907
TOTAL	58 877	59 100	59 752	61 425	62 418
PRODUITS COURANTS FINANCIERS					
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	45	37	35	35	33
Autres intérêts et produits assimilés	92	94	101	99	108
Gains de change	0	1	1	0	2
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	2	1	1	1
Reprises sur provisions	9	11	4	4	9
Transferts de charges	101	33	21	26	46
TOTAL	249	178	162	165	199
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion	128	181	163	170	202
<i>Subventions</i>	24	22	21	23	38
<i>Autres opérations</i>	104	159	141	147	164
Sur opérations en capital	1 592	1 749	4 295	1 838	2 293
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	1 057	1 117	2 015	1 048	1 475
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	326	334	1 970	478	503
<i>Autres opérations</i>	209	298	310	311	315
Reprises sur provisions	27	25	35	22	35
Transferts de charges	21	19	10	18	13
TOTAL	1 767	1 974	4 503	2 048	2 543
TOTAL GENERAL	60 894	61 252	64 418	63 638	65 160
Résultat de l'exercice (excédent)	8 353	8 375	8 129	8 055	8 639

Compte de résultat - Evolution des charges

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
CHARGES				
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES				
Traitements et salaires	3,5	3,7	4,9	1,9
Charges sociales	4,1	4,4	4,7	3,3
Achats et charges externes	6,0	-0,1	5,1	0,5
Impôts et taxes	2,7	2,2	3,6	6,3
Dotations aux amortissements et provisions	12,5	11,2	-1,3	7,3
Autres charges	5,4	11,8	9,0	2,2
Participations et interventions	-11,9	-3,3	1,3	-1,4
<i>Contingents et participations</i>	-29,6	-8,7	8,1	-9,1
<i>Subventions</i>	3,8	0,0	-2,4	3,4
TOTAL	1,1	1,8	4,1	1,4
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées	-8,6	0,2	-8,7	-9,2
Pertes de change	140,2	-10,2	68,8	9,6
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	37,0	364,6	-97,5	677,2
Dotations aux amortissements et provisions	-13,5	7,1	-17,5	10,4
TOTAL	-8,6	0,3	-8,8	-8,9
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	2,2	-7,4	7,2	9,0
<i>Subventions</i>	5,0	-9,4	9,3	-0,6
<i>Autres opérations</i>	-4,2	-2,4	2,3	32,8
Sur opérations en capital	7,9	166,0	-60,9	27,2
<i>Valeur comptable des immobilisations cédées</i>	10,9	242,5	-70,0	25,2
<i>Différences sur réalisations transférées à l'investissement</i>	-1,7	-10,6	7,7	56,7
<i>Autres opérations</i>	15,2	53,6	-9,9	-22,3
Dotations aux amortissements et provisions	-18,6	14,0	45,0	-13,6
TOTAL	5,4	114,5	-51,5	20,9
TOTAL GENERAL	0,6	6,5	-1,3	1,7
Résultat de l'exercice (déficit)				

Compte de résultat - Evolution des produits

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
PRODUITS				
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS				
Impôts et taxes	-3,3	5,8	3,0	2,7
<i>Impôts locaux</i>	-5,1	-5,9	-3,1	0,3
<i>Fiscalité reversée</i>			54,6	21,6
<i>Autres impôts et taxes</i>	6,1	-4,3	-4,1	-6,8
Production	2,6	3,0	-0,8	0,4
<i>Produits des services, du domaine, ventes div.</i>	2,7	3,5	-0,9	0,0
<i>Production stockée</i>	-49,7	-122,5	49,9	-361,8
<i>Travaux en régie</i>	2,3	-2,4	1,4	7,0
Reprise sur amortissements et provisions	52,1	-41,6	580,7	-75,5
Transferts de charges	25,3	-21,4	15,3	-8,1
Autres produits	4,4	-1,5	3,1	10,0
Dotations et subventions	4,6	-5,0	2,3	0,0
<i>Dotations de l'Etat</i>	-11,1	0,7	2,5	1,0
<i>Subventions et participations</i>	71,0	-32,2	-0,4	-4,0
<i>Autres attributions</i>	15,4	2,8	3,4	-0,5
TOTAL	0,4	1,1	2,8	1,6
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-19,2	-4,3	-1,0	-4,7
Autres intérêts et produits assimilés	1,9	7,2	-1,8	8,9
Gains de change	27,0	97,7	-63,4	366,8
Produit net sur cessions de valeurs mobilières de placement	118,0	-61,3	9,5	8,1
Reprises sur provisions	21,0	-68,0	12,0	119,5
Transferts de charges	-67,0	-36,9	24,3	77,2
TOTAL	-28,7	-8,7	1,7	20,5
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	41,3	-10,0	4,6	18,6
<i>Subventions</i>	-7,2	-3,3	9,2	62,0
<i>Autres opérations</i>	52,5	-11,0	4,0	11,7
Sur opérations en capital	9,9	145,6	-57,2	24,8
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>	5,7	80,3	-48,0	40,8
<i>Différences sur réalisations reprises au compte de résultat</i>	2,3	490,3	-75,7	5,1
<i>Autres opérations</i>	42,7	4,1	0,4	1,2
Reprises sur provisions	-5,6	39,1	-36,2	56,4
Transferts de charges	-8,5	-45,9	70,9	-27,7
TOTAL	11,7	128,1	-54,5	24,2
TOTAL GENERAL	0,6	5,2	-1,2	2,4
Résultat de l'exercice (excédent)	0,3	-2,9	-0,9	7,3

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
Production	3 633	3 728	3 842	3 812	3 829
+ ressources fiscales	32 178	31 120	32 920	33 892	34 819
+ dotations de l'Etat	13 362	11 881	11 965	12 261	12 388
+ subventions et attributions	7 214	9 645	8 493	8 677	8 541
- achats et charges externes	11 704	12 430	12 417	13 046	13 096
- impôts et taxes	314	320	317	324	349
- charges de personnel	22 518	23 327	24 220	25 397	25 999
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	21 851	20 297	20 265	19 874	20 133
Excédent brut d'exploitation	21 851	20 297	20 265	19 874	20 133
+ autres produits de gestion courante	1 909	1 992	1 963	2 024	2 226
- autres charges de gestion courante	11 414	10 220	10 041	10 262	10 168
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	12 346	12 069	12 187	11 636	12 191
Excédent brut de fonctionnement	12 346	12 069	12 187	11 636	12 191
+ reprises sur provisions	20	31	18	124	30
+ transferts de charges	560	702	552	636	585
- dotations aux amortissements et provisions	1 237	1 391	1 547	1 526	1 637
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	11 691	11 411	11 210	10 870	11 168
Produits financiers	249	178	162	165	199
- charges financières	3 244	2 964	2 974	2 711	2 471
= RESULTAT COURANT FINANCIER	-2 995	-2 786	-2 812	-2 546	-2 272
Produits exceptionnels	1 767	1 974	4 503	2 048	2 543
- charges exceptionnelles	2 110	2 224	4 772	2 317	2 800
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	-342	-250	-269	-269	-257
Résultat courant non financier	11 691	11 411	11 210	10 870	11 168
+ Résultat courant financier	-2 995	-2 786	-2 812	-2 546	-2 272
+ Résultat exceptionnel	-342	-250	-269	-269	-257
= RESULTAT NET	8 353	8 375	8 129	8 055	8 639

Capacité d'autofinancement *

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
Excédent brut de fonctionnement	12 346	12 069	12 187	11 636	12 191
+ Transfert de charges	560	702	552	636	585
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	240	166	159	161	190
- Charges financières (sauf c/ 686)	3 194	2 921	2 927	2 673	2 429
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	323	459	444	448	478
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	669	691	726	755	765
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 606	9 785	9 688	9 453	10 249

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
Résultat net	8 353	8 375	8 129	8 055	8 639
+ Dotations aux amortissements et provisions	1 736	1 864	1 991	2 015	2 325
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	992	1 104	3 649	1 111	1 391
- Reprises sur amortissements et provisions	383	402	2 027	629	577
- Produits des cessions d'immobilisations	1 057	1 117	2 015	1 048	1 475
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	35	39	39	52	52
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	9 606	9 785	9 688	9 453	10 249

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et duquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Evolution des soldes intermédiaires de gestion

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
Production	2,6	3,0	-0,8	0,4
+ ressources fiscales	-3,3	5,8	3,0	2,7
+ dotations de l'Etat	-11,1	0,7	2,5	1,0
+ subventions et attributions	33,7	-11,9	2,2	-1,6
- achats et charges externes	6,2	-0,1	5,1	0,4
- impôts et taxes	1,9	-0,9	2,3	7,7
- charges de personnel	3,6	3,8	4,9	2,4
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-7,1	-0,2	-1,9	1,3
Excédent brut d'exploitation	-7,1	-0,2	-1,9	1,3
+ autres produits de gestion courante	4,4	-1,5	3,1	10,0
- autres charges de gestion courante	-10,5	-1,8	2,2	-0,9
= EXCEDENT BRUT DE FONCTIONNEMENT	-2,2	1,0	-4,5	4,8
Excédent brut de fonctionnement	-2,2	1,0	-4,5	4,8
+ reprises sur provisions	52,1	-41,6	580,7	-75,5
+ transferts de charges	25,3	-21,4	15,3	-8,1
- dotations aux amortissements et provisions	12,5	11,2	-1,3	7,3
= RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-2,4	-1,8	-3,0	2,7
Produits financiers	-28,7	-8,7	1,7	20,5
- charges financières	-8,6	0,3	-8,8	-8,9
= RESULTAT COURANT FINANCIER	7,0	-0,9	9,4	10,8
Produits exceptionnels	11,7	128,1	-54,5	24,2
- charges exceptionnelles	5,4	114,5	-51,5	20,9
= RESULTAT EXCEPTIONNEL	26,9	-7,3	0,0	4,3
Résultat courant non financier	-2,4	-1,8	-3,0	2,7
+ Résultat courant financier	7,0	-0,9	9,4	10,8
+ Résultat exceptionnel	26,9	-7,3	0,0	4,3
= RESULTAT NET	0,3	-2,9	-0,9	7,3

- Evolution non significative

Evolution de la capacité d'autofinancement *

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
Excédent brut de fonctionnement	-2,2	1,0	-4,5	4,8
+ Transfert de charges	25,3	-21,4	15,3	-8,1
+ Produits financiers (sauf c/ 786)	-30,7	-4,6	1,5	18,0
- Charges financières (sauf c/ 686)	-8,6	0,2	-8,7	-9,1
+ Produits exceptionnels (sauf 775, 776, 777 et 787)	42,1	-3,1	0,8	6,7
- Charges exceptionnelles (sauf 675, 676, 6741 et 687)	3,2	5,1	4,1	1,3
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1,9	-1,0	-2,4	8,4

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
Résultat net	0,3	-2,9	-0,9	7,3
+ Dotations aux amortissements et provisions	7,4	6,8	1,2	15,3
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	11,3	230,5	-69,6	25,2
- Reprises sur amortissements et provisions	4,9	404,8	-69,0	-8,2
- Produits des cessions d'immobilisations	5,7	80,3	-48,0	40,8
- Quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat	13,0	-0,4	32,2	1,1
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1,9	-1,0	-2,4	8,4

* La capacité d'autofinancement (CAF) est un flux réel qui correspond à la somme des produits courants, financiers et exceptionnels encaissés, plus les éventuels transferts de charges neutralisant les charges à répartir sur plusieurs exercices, moins les charges courantes, financières et exceptionnelles décaissées.

Le calcul de la CAF se vérifie de manière inverse en partant du résultat net auquel on ajoute les charges non décaissées et auquel on retranche les produits non encaissés (qui n'ont pas donné lieu à mouvement financier), ainsi que les produits des cessions d'immobilisations.

Bilan au 31 décembre 2003 - Actif

(en millions d'euros)

ACTIF IMMOBILISE	Actif brut	Amortissements et provisions	Actif net	
			au 31/12/2003	au 31/12/2002
Immobilisations incorporelles	2 581	771	1 810	1 674
Immobilisations corporelles	303 794	5 123	298 671	285 265
1) En toute propriété				
Terrains	27 978	42	27 936	26 596
Constructions	122 599	504	122 094	117 352
Constructions sur sol d'autrui	363	3	360	348
Réseaux et installations de voirie	79 462	472	78 991	76 581
Oeuvres d'art	957		957	890
Autres immobilisations corporelles	16 877	4 098	12 779	12 135
Immobilisations en cours	39 041	0	39 040	37 442
Immobilisations affectées à un serv. non person.	4 146		4 146	4 129
Immobilisations mises en concession et affectées	12 123		12 123	9 585
2) Reçues au titre d'une mise à disposition				
Terrains	30	0	29	21
Constructions	68	1	67	57
Réseaux et autres immobilisations corporelles	61	2	59	40
3) Reçues au titre d'une affectation				
Terrains	12	0	12	12
Constructions	22	0	22	22
Réseaux et autres immobilisations corporelles	55	0	55	55
Immobilisations financières	5 404	15	5 390	5 354
Participations et créances rattachées	1 073	9	1 064	1 068
Autres titres immobilisés	603	0	603	584
Avances et garanties d'emprunt	220		220	225
Prêts	1 473	2	1 471	1 455
Autres créances	2 035	4	2 031	2 022
TOTAL I	311 779	5 908	305 871	292 293
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	46		46	42
Terrains	14		14	13
Production autre que terrains	8		8	6
Autres stocks	24		24	23
Créances	5 506	75	5 431	5 606
Redevables et comptes rattachés	2 558	42	2 516	2 607
Créances irréc.adm. par le juge des comptes	0		0	0
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	606		606	680
Créances sur les BA, le CCAS et la CDE rattach.			0	0
Opérations pour le compte de tiers	1 378		1 378	1 290
Autres créances	963	32	931	1 030
Valeurs mobilières de placement	120		120	91
Disponibilités	11 557		11 557	10 501
Avances de trésorerie	39		39	27
Charges constatées d'avance	3		3	4
TOTAL II	17 271	75	17 197	16 272
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 748		1 748	1 699
Primes de remboursement des obligations	7		7	8
Dépenses à classer et à régulariser	184		184	203
Ecarts de conversion - Actif	1		1	2
TOTAL III	1 940		1 940	1 912
TOTAL GENERAL (I + II + III)	330 991	5 983	325 008	310 477

Bilan au 31 décembre 2003 - Passif

(en millions d'euros)

	au 31/12/2003	au 31/12/2002
FONDS PROPRES		
Fonds internes	206 132	197 224
Dotations	63 651	63 757
Mise à disposition (chez le bénéficiaire)	65	62
Affectation (par la collectivité de rattachement)	0	
Réserves	127 800	119 698
Report à nouveau	5 364	5 126
Résultat de l'exercice	8 639	8 055
Subventions transférables	2 163	2 118
Provisions réglementées	165	163
Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 715	-1 755
Autres fonds	59 077	53 133
Fonds globalisés	34 467	31 981
Subventions non transférables	24 548	21 081
Droits de l'affectant	63	71
TOTAL I	265 209	250 356
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	371	323
Provisions pour charges	56	52
TOTAL II	427	375
DETTES		
Dettes financières	51 728	51 966
Emprunts obligataires	532	478
Autres emprunts	49 842	50 140
Emprunts et dettes financières divers	702	713
Crédits et lignes de trésorerie	652	635
Dettes diverses	6 821	7 061
Fournisseurs et comptes rattachés	2 312	2 447
Dettes fiscales et sociales	302	316
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	397	540
Dettes envers les BA, le CCAS et la CDE rattach.	1 193	1 117
Opérations pour le compte de tiers	1 186	1 099
Autres dettes	474	593
Fournisseurs d'immobilisations	942	938
Produits constatés d'avance	14	11
TOTAL III	58 549	59 028
COMPTES DE REGULARISATION		
Dépenses à l'étranger en instance de règlement	0	0
Recettes à classer ou à régulariser	821	717
Ecart de conversion - Passif	2	1
TOTAL IV	823	718
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	325 008	310 477

Bilan fonctionnel - Actif

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
ACTIF IMMOBILISE BRUT	258 447	272 522	285 593	300 067	314 913
Immobilisations d'exploitation	239 949	253 095	265 214	277 899	290 017
Immobilisations hors exploitation	10 435	11 464	12 124	13 803	16 358
Immobilisations financières	4 959	4 945	5 328	5 368	5 404
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	1 094	1 148	1 228	1 290	1 378
Autres actifs immobilisés	2 010	1 869	1 699	1 708	1 755
FONDS DE ROULEMENT	6 782	6 748	6 670	7 413	8 481
ACTIFS D'EXPLOITATION	3 132	3 357	3 189	3 422	3 252
Stocks et en-cours	43	44	42	42	46
Redevables et assimilés	2 336	2 528	2 261	2 467	2 388
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	597	612	694	680	606
Comptes de liaison					0
Autres créances d'exploitation	20	22	20	24	22
Charges constatées d'avance	3	4	4	4	3
Dépenses à classer ou à régulariser	133	147	169	205	185
CREANCES DIVERSES	1 058	1 158	1 207	1 219	1 111
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	128	139	225	182	170
Autres créances diverses	930	1 019	982	1 037	941
Valeurs mobilières de placement	131	158	118	91	120
Avances de trésorerie	21	23	22	27	39
Disponibilités	9 998	10 170	9 670	10 501	11 557

Bilan fonctionnel - Passif

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
RESSOURCES STABLES	265 228	279 270	292 262	307 480	323 393
Ressources propres	212 922	226 895	240 083	255 582	271 619
Capitaux propres	210 608	223 744	235 945	250 356	265 209
Amortissements et provisions	2 314	3 151	4 138	5 226	6 410
Dettes financières	51 388	51 406	51 151	50 799	50 588
Emprunts bancaires et assimilés	50 129	50 153	49 901	49 585	49 445
Autres dettes financières	1 259	1 253	1 249	1 214	1 143
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	918	970	1 028	1 099	1 186
DETTES D'EXPLOITATION	5 152	5 308	4 781	5 198	5 087
Dettes sur achats	2 755	2 766	2 287	2 447	2 312
Dettes fiscales et sociales	312	347	262	316	302
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	622	598	437	540	397
Comptes de liaison	846	915	1 023	1 117	1 193
Autres dettes d'exploitation	33	43	53	49	46
Produits constatés d'avance	12	15	11	11	14
Recettes à classer ou à régulariser	572	623	708	718	823
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	-2 020	-1 951	-1 593	-1 777	-1 836
DETTES DIVERSES	2 007	2 316	2 089	2 014	1 859
Fournisseurs d'immobilisations	1 053	1 293	1 092	938	942
Intérêts courus non échus	525	547	554	532	488
Autres dettes diverses	429	476	443	544	428
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-949	-1 158	-882	-795	-748
Concours bancaires courants	399	494	667	635	652
TRESORERIE	9 751	9 857	9 144	9 984	11 064

Bilan fonctionnel - Evolution de l'actif

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
ACTIF IMMOBILISE BRUT	5,4	4,8	5,1	4,9
Immobilisations d'exploitation	5,5	4,8	4,8	4,4
Immobilisations hors exploitation	9,9	5,8	13,9	18,5
Immobilisations financières	-0,3	7,8	0,7	0,7
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	4,9	6,9	5,1	6,8
Autres actifs immobilisés	-7,0	-9,1	0,5	2,8
FONDS DE ROULEMENT	-0,5	-1,2	11,1	14,4
ACTIFS D'EXPLOITATION	7,2	-5,0	7,3	-5,0
Stocks et en-cours	3,2	-6,2	2,0	9,4
Redevables et assimilés	8,2	-10,6	9,1	-3,2
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques	2,5	13,4	-1,9	-10,8
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation	9,7	-7,0	15,8	-6,0
Charges constatées d'avance	44,4	4,0	1,5	-16,7
Dépenses à classer ou à régulariser	10,8	14,4	21,3	-9,4
CREANCES DIVERSES	9,5	4,2	1,0	-8,9
Acquéreurs de terrains aménagés stockés	8,9	61,5	-19,1	-6,7
Autres créances diverses	9,6	-3,6	5,6	-9,3
Valeurs mobilières de placement	20,2	-25,3	-23,0	32,2
Avances de trésorerie	9,6	-4,7	21,1	44,7
Disponibilités	1,7	-4,9	8,6	10,0

Bilan fonctionnel - Evolution du passif

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
RESSOURCES STABLES	5,3	4,7	5,2	5,2
Ressources propres	6,6	5,8	6,5	6,3
Capitaux propres	6,2	5,5	6,1	5,9
Amortissements et provisions	36,2	31,3	26,3	22,7
Dettes financières	0,0	-0,5	-0,7	-0,4
Emprunts bancaires et assimilés	0,0	-0,5	-0,6	-0,3
Autres dettes financières	-0,5	-0,2	-2,8	-5,9
Opérations d'investissement pour le compte de tiers	5,7	6,0	6,9	7,9
DETTES D'EXPLOITATION	3,0	-9,9	8,7	-2,1
Dettes sur achats	0,4	-17,3	7,0	-5,5
Dettes fiscales et sociales	11,2	-24,6	20,9	-4,5
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	-3,8	-27,0	23,6	-26,4
Comptes de liaison	8,2	11,8	9,2	6,8
Autres dettes d'exploitation	32,0	21,3	-7,2	-5,8
Produits constatés d'avance	19,9	-23,2	-4,9	27,3
Recettes à classer ou à régulariser	9,0	13,6	1,4	14,6
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION	3,4	18,4	-11,5	-3,3
DETTES DIVERSES	15,4	-9,8	-3,6	-7,7
Fournisseurs d'immobilisations	22,8	-15,5	-14,1	0,5
Intérêts courus non échus	4,2	1,3	-4,1	-8,2
Autres dettes diverses	10,9	-7,0	22,9	-21,4
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT HORS EXPLOITATION	-22,0	23,8	9,9	5,9
Concours bancaires courants	23,8	34,9	-4,7	2,6
TRESORERIE	1,1	-7,2	9,2	10,8

Tableau de financement - 1ère partie

(en millions d'euros)

EMPLOIS	2003	2002
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé	16 860	15 636
<i>Immobilisations incorporelles</i>	378	281
<i>Immobilisations corporelles et en cours</i>	15 837	14 780
<i>Immobilisations financières</i>	644	575
Opérations pour le compte de tiers	115	123
Charges à répartir sur plusieurs exercices	509	483
Réduction des capitaux propres	199	177
Remboursement de dettes financières	7 951	7 599
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	1 611	1 457
TOTAL DES EMPLOIS	25 634	24 018
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (RESSOU	1 068	743
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	10 249	9 453
Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé	2 241	1 856
Opérations pour le compte de tiers	115	123
Augmentation des capitaux propres	6 357	6 082
<i>FCTVA</i>	2 070	2 043
<i>Subventions d'investissement</i>	4 239	4 014
<i>Divers</i>	47	25
Augmentation des dettes financières	7 740	7 248
<i>dont emprunts assortis d'une option de tirage</i>	1 789	1 591
TOTAL DES RESSOURCES	26 702	24 762
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (EMPLOI NET)		79

Tableau de financement - 2ème partie

(en millions d'euros)

	Besoin	Dégagement	Solde 2003	Solde 2002
VARIATION EXPLOITATION				
Variation des actifs d'exploitation				
Stocks et en-cours	4			
Redevables et assimilés		79		
Créances sur l'Etat et les collectivités publiques		74		
Comptes de liaison				
Autres créances d'exploitation		1		
Charges constatées d'avance		1		
Opérations à classer ou à régulariser		19		
Variation des dettes d'exploitation				
Dettes sur achats	136			
Dettes fiscales et sociales	14			
Dettes envers l'Etat et les collectivités publiques	143			
Comptes de liaison		76		
Autres dettes d'exploitation	3			
Produits constatés d'avance		3		
Opérations à classer ou à régulariser		105		
TOTAUX	299	358		
A - VARIATION NETTE EXPLOITATION			-59	-184
VARIATION HORS EXPLOITATION				
Variation des créances diverses		108		
Variation des dettes diverses	155			
TOTAUX	155	108		
B - VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION			47	87
TOTAL A + B			-12	-97
Besoin de l'exercice en fonds de roulement ou dégagement net de l'exercice				
VARIATION TRESORERIE				
Variation des disponibilités	1 097			
Variation des concours bancaires courants		17		
TOTAUX	1 097	17		
C - VARIATION NETTE TRESORERIE			1 080	840
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL A + B + C			1 068	743
EMPLOI NET			1 068	743
RESSOURCE NETTE				

Dettes à moyen et long terme de 1999 à 2003

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	50 129	50 153	49 901	49 585	49 445
Emprunts obligataires	650	624	507	478	532
Emprunts auprès des établissements de crédit	48 409	48 572	48 509	48 398	48 282
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	24	23	22	20	19
Dettes pour M.E.T.P.	71	62	56	50	39
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	209	198	175	152	165
Autres emprunts	765	674	633	488	409
AUTRES DETTES	1 259	1 253	1 249	1 214	1 143
Dépôts et cautionnements reçus	42	46	51	54	59
Dettes envers locataires-acquéreurs	408	415	424	431	415
Autres dettes	809	791	775	729	669
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	51 388	51 406	51 151	50 799	50 588
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,84	0,84	0,79	0,80	0,78
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,35	5,25	5,28	5,37	4,94

Evolution de la dette à moyen et long terme de 1999 à 2003

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,0	-0,5	-0,6	-0,3
Emprunts obligataires	-4,1	-18,8	-5,6	11,2
Emprunts auprès des établissements de crédit	0,3	-0,1	-0,2	-0,2
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	-7,0	-4,2	-5,3	-8,5
Dettes pour M.E.T.P.	-12,5	-10,8	-11,2	-21,5
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	-5,2	-11,6	-13,4	8,5
Autres emprunts	-11,9	-6,1	-23,0	-16,1
AUTRES DETTES	-0,5	-0,2	-2,8	-5,9
Dépôts et cautionnements reçus	10,7	9,4	7,6	8,2
Dettes envers locataires-acquéreurs	1,6	2,1	1,7	-3,6
Autres dettes	-2,2	-2,0	-6,0	-8,2
TOTAL DE LA DETTE A LONG ET MOYEN TERME	0,0	-0,5	-0,7	-0,4
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	-0,5	-5,4	0,5	-2,7
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	-1,8	0,5	1,8	-8,1

Besoin de financement de 1998 à 2003

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
FONCTIONNEMENT					
Produits réels de fonctionnement (p)	59 420	59 694	60 337	61 910	63 055
Charges réelles de fonctionnement (c)	49 813	49 909	50 649	52 457	52 806
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	9 606	9 785	9 688	9 453	10 249
INVESTISSEMENT					
Recettes définitives d'investissement (r)	6 362	7 209	7 774	7 488	7 928
Dépenses définitives d'investissement (d)	14 863	17 064	16 900	15 845	17 039
Variation d'immobilisations financières (v)	19	20	-386	-1	141
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)		51			
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)	1 124		176	1 095	1 279
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme		18			
Variation du fonds de roulement		-33			
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT					
Variation de dettes à long et moyen terme	-252		-255	-351	-211
Variation du fonds de roulement	872		-79	743	1 068

Evolution du besoin de financement de 1999 à 2003

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
FONCTIONNEMENT				
Produits réels de fonctionnement (p)	0,5	1,1	2,6	1,8
Charges réelles de fonctionnement (c)	0,2	1,5	3,6	0,7
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (a = p - c)	1,9	-1,0	-2,4	8,4
INVESTISSEMENT				
Recettes définitives d'investissement (r)	13,3	7,9	-3,7	5,9
Dépenses définitives d'investissement (d)	14,8	-1,0	-6,2	7,5
Variation d'immobilisations financières (v)	2,6	-2 062,8	99,6	9 683,7
BESOIN DE FINANCEMENT (d-a-r-v)	-	-		
CAPACITE DE FINANCEMENT (r+a+v-d)			523,1	16,8
COUVERTURE DU BESOIN DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-
EMPLOI DE LA CAPACITE DE FINANCEMENT				
Variation de dettes à long et moyen terme	-	-	-	-
Variation du fonds de roulement	-	-	-	-

- Evolution non significative

Synthèse des dépenses réelles de 1999 à 2003

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	11 704	12 430	12 417	13 046	13 096
Impôts et taxes	314	320	317	324	349
Charges de personnel	22 518	23 327	24 220	25 397	25 999
Autres charges de gestion courante	11 414	10 220	10 041	10 262	10 168
<i>Contingents et participations</i>	4 914	3 458	3 156	3 412	3 101
<i>Subventions</i>	5 517	5 727	5 727	5 587	5 776
<i>Autres charges</i>	983	1 036	1 158	1 263	1 291
Charges financières	3 194	2 921	2 927	2 673	2 429
Charges exceptionnelles	669	691	726	755	765
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	49 813	49 909	50 649	52 457	52 806
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	244	253	240	281	378
Immobilisations corporelles	3 621	4 314	4 274	4 926	5 074
Immobilisations en cours	10 051	11 764	11 641	9 854	10 763
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	13 916	16 332	16 154	15 061	16 216
Opérations pour le compte de tiers	149	119	150	123	115
Charges à répartir sur plusieurs exercices	621	461	429	483	509
Réduction des capitaux propres	178	152	167	177	199
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	14 863	17 064	16 900	15 845	17 039
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	7 043	7 167	7 573	7 599	7 951
Immobilisations financières	547	522	930	575	644
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	22 453	24 754	25 404	24 018	25 634
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	872	-33	-79	743	1 068

Synthèse des recettes réelles de 1999 à 2003

(en millions d'euros)

	1999	2000	2001	2002	2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Production	3 633	3 728	3 842	3 812	3 829
Ressources fiscales	32 178	31 120	32 920	33 892	34 819
<i>Impôts locaux</i>	27 058	25 690	24 162	23 406	23 483
<i>Fiscalité reversée</i>			3 560	5 503	6 691
<i>Autres impôts et taxes</i>	5 120	5 430	5 198	4 983	4 645
Dotations et subventions	20 576	21 526	20 458	20 937	20 930
<i>Dotations de l'Etat</i>	13 362	11 881	11 965	12 261	12 388
<i>Subventions et participations</i>	2 374	4 059	2 753	2 743	2 634
<i>Autres attributions</i>	4 840	5 586	5 740	5 934	5 907
Autres produits de gestion courante	1 909	1 992	1 963	2 024	2 226
Transferts de charges	560	702	552	636	585
Produits financiers	240	166	159	161	190
Produits exceptionnels	323	459	444	448	478
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	59 420	59 694	60 337	61 910	63 055
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
Opérations pour le compte de tiers	170	117	127	123	115
Cessions d'immobilisations non financières	1 226	1 426	1 785	1 283	1 456
Augmentation des capitaux propres	4 966	5 665	5 862	6 082	6 357
<i>FCTVA</i>	1 525	1 693	1 841	2 043	2 070
<i>Subventions d'investissement</i>	3 389	3 942	3 993	4 014	4 239
<i>Divers</i>	52	30	29	25	47
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	6 362	7 209	7 774	7 488	7 928
Emprunts et dettes assimilées	6 791	7 185	7 319	7 248	7 740
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	566	542	544	573	785
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	13 719	14 936	15 637	15 308	16 453
Capacité d'autofinancement	9 606	9 785	9 688	9 453	10 249
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	23 325	24 721	25 325	24 762	26 702

Evolution des dépenses réelles de 1999 à 2003

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)				
Achats et charges externes	6,2	-0,1	5,1	0,4
Impôts et taxes	1,9	-0,9	2,3	7,7
Charges de personnel	3,6	3,8	4,9	2,4
Autres charges de gestion courante	-10,5	-1,8	2,2	-0,9
<i>Contingents et participations</i>	-29,6	-8,7	8,1	-9,1
<i>Subventions</i>	3,8	0,0	-2,4	3,4
<i>Autres charges</i>	5,4	11,8	9,0	2,2
Charges financières	-8,6	0,2	-8,7	-9,1
Charges exceptionnelles	3,2	5,1	4,1	1,3
CHARGES REELLES DE FONCTIONNEMENT	0,2	1,5	3,6	0,7
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)				
Immobilisations incorporelles	4,0	-5,4	17,5	34,5
Immobilisations corporelles	19,1	-0,9	15,2	3,0
Immobilisations en cours	17,0	-1,1	-15,3	9,2
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	17,4	-1,1	-6,8	7,7
Opérations pour le compte de tiers	-20,0	25,9	-17,8	-6,3
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-25,6	-7,0	12,6	5,3
Réduction des capitaux propres	-14,5	9,7	6,0	12,4
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	14,8	-1,0	-6,2	7,5
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	1,8	5,7	0,3	4,6
Immobilisations financières	-4,4	78,1	-38,2	12,1
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	10,2	2,6	-5,5	6,7
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-	-	-	-

- non significatif

Evolution des recettes réelles de 1999 à 2003

(en pourcentage)

	de 1999 à 2000	de 2000 à 2001	de 2001 à 2002	de 2002 à 2003
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)				
Production	2,6	3,0	-0,8	0,4
Ressources fiscales	-3,3	5,8	3,0	2,7
<i>Impôts locaux</i>	-5,1	-5,9	-3,1	0,3
<i>Fiscalité reversée</i>			54,6	21,6
<i>Autres impôts et taxes</i>	6,1	-4,3	-4,1	-6,8
Dotations et subventions	4,6	-5,0	2,3	0,0
<i>Dotations de l'Etat</i>	-11,1	0,7	2,5	1,0
<i>Subventions et participations</i>	71,0	-32,2	-0,4	-4,0
<i>Autres attributions</i>	15,4	2,8	3,4	-0,5
Autres produits de gestion courante	4,4	-1,5	3,1	10,0
Transferts de charges	25,3	-21,4	15,3	-8,1
Produits financiers	-30,7	-4,6	1,5	18,0
Produits exceptionnels	42,1	-3,1	0,8	6,7
PRODUITS REELS DE FONCTIONNEMENT	0,5	1,1	2,6	1,8
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)				
Opérations pour le compte de tiers	-31,1	8,2	-3,2	-6,4
Cessions d'immobilisations non financières	16,3	25,2	-28,1	13,5
Augmentation des capitaux propres	14,1	3,5	3,7	4,5
<i>FCTVA</i>	11,0	8,7	11,0	1,3
<i>Subventions d'investissement</i>	16,3	1,3	0,5	5,6
<i>Divers</i>	-41,5	-3,9	-14,2	89,6
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	13,3	7,9	-3,7	5,9
Emprunts et dettes assimilées	5,8	1,9	-1,0	6,8
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	-4,2	0,3	5,4	36,9
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	8,9	4,7	-2,1	7,5
Capacité d'autofinancement	1,9	-1,0	-2,4	8,4
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	6,0	2,4	-2,2	7,8

Répartition fonctionnelle des charges réelles 2003

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 101,8	2 263,2	2 405,4	3 912,3	2 258,0	2 545,4	1 234,7	15 720,9
01 : Opérations non ventilables	280,9	544,5	725,7	1 259,8	689,8	729,6	541,5	4 771,7
02 : Administration générale	820,2	1 715,8	1 674,5	2 641,7	1 561,8	1 788,5	687,4	10 889,9
03 : Justice	0,1	0,5	0,4	1,7	0,9	0,8	0,0	4,4
04 : Relations internationales	0,7	2,5	4,9	9,2	5,5	26,4	5,8	55,0
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	83,4	197,3	212,7	297,3	214,6	308,8	26,1	1 340,2
11 : Sécurité intérieure	81,2	195,3	209,9	284,5	200,3	293,5	24,6	1 289,2
12 : Hygiène et salubrité publique	2,2	2,1	2,8	12,7	14,3	15,4	1,6	51,0
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	347,6	793,6	863,7	1 227,4	704,5	831,2	323,9	5 092,0
20 : Services communs	17,9	58,1	93,3	174,5	108,0	136,9	22,6	611,3
21 : Enseignement du premier degré	205,2	448,7	442,7	602,7	343,1	432,7	215,1	2 690,1
22 : Enseignement du deuxième degré	7,7	13,1	12,0	9,8	6,7	4,0	10,7	64,0
23 : Enseignement supérieur	0,3	1,0	1,3	7,7	15,1	32,9	14,4	72,7
24 : Formation continue	0,3	1,6	1,9	4,7	2,8	4,5	0,0	15,9
25 : Services annexes de l'enseignement	116,2	271,0	312,5	428,0	228,9	220,3	61,2	1 638,0
FONCTION 3 : CULTURE	93,9	311,7	418,0	712,7	451,5	856,7	189,1	3 033,7
30 : Services communs	11,2	32,1	43,7	79,6	37,8	70,1	6,5	280,9
31 : Expression artistique	23,9	97,7	138,9	274,9	175,9	392,3	34,0	1 137,6
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	33,2	103,7	125,9	220,2	145,8	275,6	71,8	976,1
33 : Action culturelle	25,6	78,3	109,6	138,0	92,0	118,7	76,8	639,0
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	166,4	492,5	646,7	997,4	580,4	565,0	123,9	3 572,4
40 : Services communs	13,7	60,8	125,5	232,6	124,7	189,0	29,2	775,5
41 : Sports	87,7	237,2	275,0	349,8	199,7	182,2	46,0	1 377,5
42 : Jeunesse	65,1	194,6	246,3	415,0	256,0	193,7	48,7	1 419,4
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	41,7	173,9	277,2	524,3	347,8	415,2	481,8	2 262,0
51 : Santé	2,7	9,7	17,8	88,3	68,1	43,8	9,6	240,0
52 : Interventions sociales	39,0	164,2	259,4	436,0	279,7	371,4	472,2	2 022,0

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	51,1	173,9	254,7	465,5	278,7	363,8	134,5	1 722,2
60 : Services communs	1,4	6,7	9,9	9,5	11,9	7,8	0,0	47,1
61 : Services en faveur des personnes âgées	7,8	25,2	34,7	71,4	33,7	64,4	0,0	237,2
62 : Actions en faveur de la maternité	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,7
63 : Aides à la famille	1,2	2,7	5,9	9,4	12,8	10,7	0,0	42,7
64 : Crèches et garderies	40,5	139,3	204,1	375,1	220,1	280,9	134,5	1 394,6
FONCTION 7 : LOGEMENT	12,3	22,3	25,3	66,8	63,2	54,3	112,6	356,8
70 : Services communs	4,0	8,5	5,9	15,3	8,6	8,1	23,4	73,9
71 : Parc privé de la ville	6,7	9,8	11,5	16,7	9,1	11,8	0,0	65,7
72 : Aide au secteur locatif	1,4	3,7	7,7	33,6	44,4	34,2	88,6	213,5
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,3	0,2	0,2	1,2	1,0	0,1	0,7	3,6
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	383,2	896,6	961,6	1 470,0	938,9	1 061,8	977,1	6 689,3
81 : Services urbains	171,5	378,7	407,8	666,0	451,7	416,9	664,1	3 156,7
82 : Aménagement urbain	199,1	489,7	529,2	774,3	469,5	628,6	308,0	3 398,5
83 : Environnement	12,6	28,2	24,6	29,7	17,7	16,3	5,0	134,1
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	34,8	88,5	104,9	159,1	108,7	194,7	20,3	711,0
90 : Interventions économiques	7,8	25,5	45,9	83,9	56,1	106,3	10,6	336,0
91 : Foires et marchés	1,8	4,9	8,1	15,8	12,6	22,6	1,6	67,3
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	1,8	3,6	2,2	3,4	3,9	3,1	0,0	18,1
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	1,4	1,7	2,9	2,5	1,6	5,4	0,0	15,4
94 : Aides au commerce et aux services marchands	1,3	3,1	5,6	10,1	8,4	20,0	0,8	49,3
95 : Aides au tourisme	18,8	45,1	35,5	40,8	25,3	36,5	7,2	209,3
96 : Aides aux services publics	1,8	4,7	4,8	2,6	0,8	0,8	0,0	15,5
TOTAL GENERAL	2 316	5 414	6 170	9 833	5 946	7 197	3 624	40 500

Répartition fonctionnelle des dépenses d'équipement 2003

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 0 : SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	245,7	352,8	321,1	432,6	264,2	395,6	50,0	2 062,1
01 : Opérations non ventilables	76,8	76,2	88,7	117,7	69,7	148,7	1,5	579,2
02 : Administration générale	168,4	276,6	232,3	314,2	194,3	245,9	48,5	1 480,1
03 : Justice	0,5	0,0	0,1	0,6	0,2	0,0	0,0	1,6
04 : Relations internationales	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	1,0	0,0	1,3
FONCTION 1 : SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	6,4	15,1	16,4	11,6	10,0	22,0	0,9	82,4
11 : Sécurité intérieure	6,0	14,4	15,9	10,6	9,0	19,9	0,5	76,4
12 : Hygiène et salubrité publique	0,3	0,7	0,5	1,0	0,9	2,1	0,4	6,0
FONCTION 2 : ENSEIGNEMENT- FORMATION	103,0	204,9	191,1	287,8	166,3	231,9	87,9	1 272,9
20 : Services communs	7,3	15,9	16,8	29,1	17,3	6,1	1,6	94,1
21 : Enseignement du premier degré	82,8	153,9	143,7	216,1	122,1	185,7	68,5	972,9
22 : Enseignement du deuxième degré	0,2	2,0	4,1	2,0	2,8	8,4	4,2	23,7
23 : Enseignement supérieur	0,0	0,2	1,2	1,7	9,5	10,3	8,6	31,6
24 : Formation continue	0,0	0,1	1,6	0,8	0,2	4,1	0,0	6,8
25 : Services annexes de l'enseignement	12,6	32,8	23,7	38,1	14,4	17,3	5,0	143,9
FONCTION 3 : CULTURE	60,7	132,1	120,0	190,0	108,4	251,8	34,3	897,3
30 : Services communs	6,3	11,4	5,9	15,3	3,7	6,5	1,6	50,8
31 : Expression artistique	11,0	23,5	26,0	49,4	44,7	69,6	1,7	225,8
32 : Conservation et diffusion des patrimoines	29,9	64,8	53,3	94,9	39,6	154,2	30,9	467,6
33 : Action culturelle	13,5	32,3	34,8	30,4	20,4	21,5	0,1	153,1
FONCTION 4 : SPORT ET JEUNESSE	105,2	252,2	250,5	278,0	159,8	189,5	37,0	1 272,2
40 : Services communs	3,9	6,5	5,3	11,1	8,7	16,4	2,5	54,4
41 : Sports	81,9	206,8	212,7	223,6	122,2	140,5	29,1	1 016,8
42 : Jeunesse	19,4	39,0	32,5	43,4	28,9	32,5	5,4	201,0
FONCTION 5 : INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	7,9	17,1	19,9	23,0	9,1	15,8	0,4	93,0
51 : Santé	0,6	1,8	1,7	6,1	3,0	2,9	0,0	16,1
52 : Interventions sociales	7,2	15,2	18,2	16,9	6,0	12,9	0,3	76,9

(en millions d'euros)

	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	Total
FONCTION 6 : FAMILLE	20,2	41,5	45,6	63,9	34,8	37,3	20,2	263,5
60 : Services communs	0,5	2,0	1,2	0,4	0,0	1,7	0,0	5,8
61 : Services en faveur des personnes âgées	1,7	3,3	5,6	5,0	2,9	4,6	0,0	23,1
62 : Actions en faveur de la maternité	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,5
63 : Aides à la famille	0,1	0,7	0,3	3,2	1,1	0,8	0,0	6,3
64 : Crèches et garderies	18,0	35,5	38,4	55,4	30,2	30,1	20,2	227,8
FONCTION 7 : LOGEMENT	14,6	20,9	15,8	21,9	5,5	4,6	4,7	87,9
70 : Services communs	3,3	3,4	2,9	2,1	0,2	0,5	3,3	15,7
71 : Parc privé de la ville	8,7	14,9	11,6	17,0	3,0	3,8	0,0	59,0
72 : Aide au secteur locatif	2,6	2,3	0,9	2,7	2,3	0,3	1,4	12,5
73 : Aide à l'accession à la propriété	0,1	0,2	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7
FONCTION 8 : AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	373,1	745,3	659,4	846,6	464,8	618,4	343,6	4 051,3
81 : Services urbains	62,7	102,1	89,7	93,4	65,3	92,3	13,7	519,0
82 : Aménagement urbain	297,3	617,0	556,1	731,2	392,6	519,9	325,3	3 439,4
83 : Environnement	13,1	26,2	13,6	22,1	7,0	6,2	4,6	92,9
FONCTION 9 : ACTION ECONOMIQUE	18,7	54,1	59,4	43,6	32,4	27,9	1,2	237,3
90 : Interventions économiques	4,7	25,1	28,8	17,9	12,7	9,9	0,4	99,5
91 : Foires et marchés	2,6	2,4	11,1	14,0	8,2	13,7	0,8	52,7
92 : Aides à l'agriculture et aux industries agro-alimentaires	0,7	1,0	1,0	0,8	0,4	0,5	0,0	4,3
93 : Aides à l'énergie, aux industries manufacturières et au bâtiment et travaux publics	2,2	2,7	4,9	0,0	2,7	0,4	0,0	13,0
94 : Aides au commerce et aux services marchands	4,3	6,6	7,7	4,6	0,7	1,6	0,0	25,4
95 : Aides au tourisme	3,7	14,9	5,3	5,6	7,7	1,9	0,0	39,1
96 : Aides aux services publics	0,5	1,5	0,5	0,8	0,0	0,0	0,0	3,2
TOTAL GENERAL	956	1 836	1 699	2 199	1 255	1 795	580	10 320

Les communes en comptabilité nationale

1) De la dette à la dette publique au sens de Maastricht :

La dette notifiée à la commission européenne dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance ("dette Maastricht") est la dette des Administrations publiques au sens de la comptabilité nationale.

Elle est calculée brute, en valeur nominale, consolidée des créances et dettes entre administrations.

Elle exclut les dettes fournisseurs, les dettes fiscales et sociales ainsi que les intérêts courus.

Elle comprend les engagements en crédit bail.

(en millions d'euros)

	2000	2001	Variation 01/00 (en %)	2002	Variation 02/01 (en %)	2003	Variation 03/02 (en %)
DETTE BRUTE CONSOLIDÉE							
Emprunts obligataires	624	507	-18,8	478	-5,7	532	11,3
Autres dettes à moyen et long terme	50 320	50 170	-0,3	49 836	-0,7	49 582	-0,5
Crédits et lignes de trésorerie	494	667	35,0	635	-4,8	652	2,7
Opérations pour le compte de tiers (partie)	915	1 023	11,8	1 117	9,2	1 193	6,8
Dette et créances vis à vis des administrations publiques	-891	-1 065		-458		200	
TOTAL	51 462	51 302	-0,3	51 608	0,6	52 159	1,1

2) Des impôts locaux aux prélèvements obligatoires

Les impôts directs locaux en comptabilité nationale correspondent aux quatre taxes principales perçues par les collectivités publiques.

Ils comprennent les frais d'assiette et les frais de dégrèvements et d'admissions en non-valeur.

Par contre, les dégrèvements et admissions en non-valeur nets des frais ainsi que les compensations et exonérations de l'Etat sont traités en transferts de recettes fiscales (D733).

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, impôt au sens de la comptabilité publique, est, en comptabilité nationale, une prestation de services.

(en millions d'euros)

Exercice 2003	Comptabilité publique					Comptabilité nationale				
	Impôts locaux (1)	dont dégrèvements et non-valeurs	Frais d'assiette (2)	Cotisations de péréquation et autres (3)	Compensations (4)	TOTAL (1)+(2)+(3)+(4)	Impôts sur la production n D292	Impôts sur le revenu D59	Transferts de recettes fiscales D733	TOTAL IMPOTS SEC95
Taxe professionnelle	5 285	1 544	241	386	1 745	7 657	4 199		3 072	7 271
Taxe sur le foncier bâti	9 445	384	434		299	10 178	10 300		264	10 564
Taxe sur le foncier non bâti	761	66	33		1	795	758		37	795
Taxe d'habitation	7 992	1 814	353		733	9 078		6 645	2 433	9 078
TOTAL	23 483	3 808	1 061	386	2 778	27 708	15 257	6 645	5 806	27 708

3) Les dépenses par fonction

La nomenclature fonctionnelle utilisée est la Nomenclature Fonctionnelle des Administrations, référence pour l'ensemble des administrations

(en millions d'euros)

Exercice 2001	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	938	729	471	632	22 421	25 191
Impôts	5	13	2	15	422	457
Revenus de la propriété	6	10	1	19	2 892	2 928
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	1 028	2 578	1 773	1 168	3 832	10 379
Aides à l'investissement	44	23	6	317	232	622
Prestations en espèces et en nature	19	1	37	0	3	60
Consommations intermédiaires	1 068	1 209	188	3 416	8 062	13 943
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	2 143	2 738	246	5 499	4 026	14 652

(en millions d'euros)

Exercice 2002	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Rémunérations	976	753	483	664	22 892	25 768
Impôts	5	13	2	15	435	470
Revenus de la propriété	6	9	1	19	2 565	2 600
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	1 022	2 512	1 825	1 196	3 680	10 235
Aides à l'investissement	40	21	6	305	223	595
Prestations en espèces et en nature	12	1	25	0	2	40
Consommations intermédiaires	1 019	1 148	179	3 265	8 737	14 348
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	1 878	2 402	225	5 175	3 840	13 520

(en millions d'euros)

	Enseignement	Culture, sport, loisirs	Interventions sociales	Développement local	Autres	Total
Exercice 2003						
Rémunérations	1 002	773	496	682	23 506	26 459
Impôts	5	14	2	16	465	502
Revenus de la propriété	5	8	1	17	2 307	2 338
Impôts sur le revenu et le patrimoine	0	0	0	0	0	0
Subventions et transferts courants divers	1 138	2 798	2 032	1 332	4 098	11 398
Aides à l'investissement	44	23	7	339	248	661
Prestations en espèces et en nature	13	1	26	0	2	42
Consommations intermédiaires	957	1 079	168	3 068	8 209	13 481
Immobilisations corporelles et incorporelles brutes	2 039	2 611	244	5 562	3 860	14 316

Dépenses budgétaires par strate - Exercice 2003

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	279	388	1 577	932	666	1 476	64	5 382
Charges de personnel	255	444	2 069	1 363	1 071	2 688	153	8 043
Contingents et participations	152	197	533	241	144	282	7	1 556
Subventions de fonctionnement	38	55	283	211	164	439	29	1 219
Subventions d'équipement	13	16	62	26	14	39	1	171
Autres charges	119	103	331	122	81	117	6	879
Charges financières (hors provisions)	35	60	295	187	133	294	6	1 010
Charges exceptionnelles	41	69	289	167	120	247	8	940
Divers	17	21	83	54	101	226	8	510
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	948	1 354	5 523	3 302	2 494	5 808	282	19 711
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	309	381	1 498	833	479	937	29	4 466
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	311	382	1 510	852	557	1 122	33	4 767
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	9	11	38	20	17	35	3	133
Immobilisations corporelles	202	253	908	452	285	565	21	2 687
Immobilisations en cours	471	554	2 051	1 059	654	1 236	71	6 097
Immobilisations financières	35	31	100	45	26	44	0	282
Remboursements d'emprunts	102	179	803	476	304	745	20	2 629
Charges à répartir	1	1	14	6	8	19	0	49
Divers	164	182	635	350	234	432	2	1 999
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	985	1 211	4 550	2 408	1 528	3 076	118	13 875

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Achats et charges externes	1 566	2 451	1 392	1 409	623	272	7 714	13 096
Charges de personnel	3 257	5 326	3 178	3 891	1 484	821	17 956	25 999
Contingents et participations	250	295	189	161	595	56	1 545	3 101
Subventions de fonctionnement	559	918	654	941	694	164	3 930	5 150
Subventions d'équipement	43	77	81	182	56	16	455	626
Autres charges	99	118	67	94	18	17	412	1 291
Charges financières	300	446	272	306	41	53	1 419	2 429
Charges exceptionnelles	276	542	218	344	348	58	1 785	2 725
Divers	245	415	290	414	174	56	1 594	2 105
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	6 595	10 588	6 341	7 740	4 032	1 514	36 810	56 521
RESULTAT COMPTABLE DE FONCTIONNEMENT	895	1 172	656	829	480	142	4 174	8 639
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 094	1 496	893	1 181	641	177	5 482	10 249
SECTION D'INVESTISSEMENT								
Immobilisations incorporelles	41	68	39	60	27	10	246	378
Immobilisations corporelles	543	789	402	565	216	104	2 620	5 306
Immobilisations en cours	1 115	1 342	814	1 170	336	258	5 036	11 133
Immobilisations financières	44	117	101	75	99	20	455	737
Remboursements d'emprunts	854	1 414	983	1 337	584	150	5 323	7 951
Charges à répartir	40	65	65	133	136	21	460	509
Divers	804	1 064	947	515	579	47	3 956	5 955
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3 440	4 860	3 350	3 856	1 978	611	18 094	31 969

Recettes budgétaires par strate - Exercice 2003

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000	National moins de 10 000 hab
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	93	109	392	214	157	371	4	1 342
Impôts locaux	353	577	2 577	1 595	1 124	2 532	50	8 807
Fiscalité reversée	13	33	346	330	319	817	2	1 861
Autres impôts et taxes	75	89	329	211	167	434	150	1 455
Dotation globale de fonctionnement	339	436	1 568	822	537	1 149	51	4 903
DGD	1	1	7	3	2	4	0	19
Autres dotations de l'Etat	23	15	16	4	2	11	1	71
Subventions et attributions	179	245	985	580	422	923	32	3 367
Produits exceptionnels	49	74	308	171	118	240	9	969
Divers	132	155	494	203	125	263	11	1 383
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 258	1 735	7 021	4 134	2 973	6 745	310	24 176
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	77	94	364	192	117	234	16	1 094
Dotations et autres fonds	12	21	125	72	38	66	2	336
Subventions reçues	241	260	781	337	193	354	55	2 221
Immobilisations financières	31	30	98	49	27	50	0	285
Amortissements	3	4	17	24	76	166	6	294
Emprunts et dettes assimilées	128	201	901	512	325	780	21	2 868
Excédents de fonctionnement capital.	289	360	1 371	770	443	849	29	4 110
Divers	218	252	922	485	305	647	7	2 837
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	999	1 222	4 579	2 441	1 524	3 145	136	14 046

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
Ventes et prestations de services	393	677	397	450	263	44	2 225	3 567
Impôts locaux	2 792	4 411	2 621	2 968	1 528	355	14 675	23 483
Fiscalité reversée	1 090	1 406	823	1 415		96	4 830	6 691
Autres impôts et taxes	429	633	458	475	630	565	3 191	4 645
Dotation globale de fonctionnement	1 301	2 047	1 126	1 678	679	279	7 111	12 013
DGD	5	22	24	42	1	4	98	117
Autres dotations de l'Etat	33	106	42	5	1	1	188	259
Subventions et attributions	929	1 591	1 081	788	607	178	5 174	8 541
Produits exceptionnels	268	489	196	258	255	60	1 526	2 496
Divers	249	377	229	488	549	74	1 966	3 349
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	7 490	11 759	6 997	8 569	4 512	1 656	40 984	65 160
SECTION D'INVESTISSEMENT								
FCTVA	217	277	178	209	50	46	976	2 070
Dotations et autres fonds	55	72	50	23	8	14	221	558
Subventions reçues	309	387	236	248	143	126	1 450	3 671
Immobilisations financières	52	105	54	129	37	13	389	674
Amortissements	182	256	152	221	54	31	896	1 190
Emprunts et dettes assimilées	779	1 271	867	1 252	516	188	4 872	7 740
Excédents de fonctionnement capital.	810	980	591	860	421	122	3 784	7 894
Divers	1 003	1 431	1 222	952	797	86	5 491	8 327
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 407	4 777	3 349	3 894	2 027	624	18 079	32 125

Dette à moyen et long terme par strate - Exercice 2003

(en millions d'euros)

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	646	1 103	5 383	3 450	2 500	5 650	97	18 829
Emprunts obligataires	0	0	1	0	0	2	0	3
Emprunts auprès des établissements de crédit	629	1 086	5 319	3 403	2 473	5 576	93	18 580
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	3	3	5	1	0	4	0	16
Dettes pour M.E.T.P.	0	0	0	0	0	4	0	4
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	6	5	22	15	4	22	3	77
Autres emprunts	8	9	36	30	23	42	1	149
AUTRES DETTES	50	73	281	140	81	149	11	784
Dépôts et cautionnements reçus	7	7	14	5	2	3	0	39
Dettes envers locataires-acquéreurs	3	9	88	51	35	76	5	266
Autres dettes	40	57	179	84	44	70	5	480
TOTAL DE LA DETTE	696	1 176	5 664	3 589	2 581	5 798	108	19 613
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,55	0,68	0,81	0,87	0,87	0,86	0,35	0,81
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	2,24	3,07	3,75	4,21	4,63	5,17	3,23	4,11

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	5 807	9 448	6 025	7 241	1 109	986	30 617	49 445
Emprunts obligataires	1	84	15	426	0	3	529	532
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 741	9 243	5 925	6 727	1 109	957	29 702	48 282
Avances et emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	1	0	2	0	0	0	2	19
Dettes pour M.E.T.P.	4	22	2	3	0	3	35	39
Emprunts et dettes assortis de conditions particulières	7	26	5	40	0	10	87	165
Autres emprunts	53	72	77	45	0	13	261	409
AUTRES DETTES	103	99	37	76	1	42	359	1 143
Dépôts et cautionnements reçus	4	7	4	4	0	1	20	59
Dettes envers locataires-acquéreurs	44	20	5	49	0	31	149	415
Autres dettes	55	72	28	23	1	10	189	669
TOTAL DE LA DETTE	5 911	9 548	6 062	7 317	1 110	1 028	30 975	50 588
DETTE RAPPORTEE AUX PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,79	0,81	0,87	0,85	0,25	0,62	0,76	0,78
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	5,40	6,38	6,79	6,20	1,73	5,80	5,65	4,94

Ventilation des impositions directes - exercice 2003 (*)

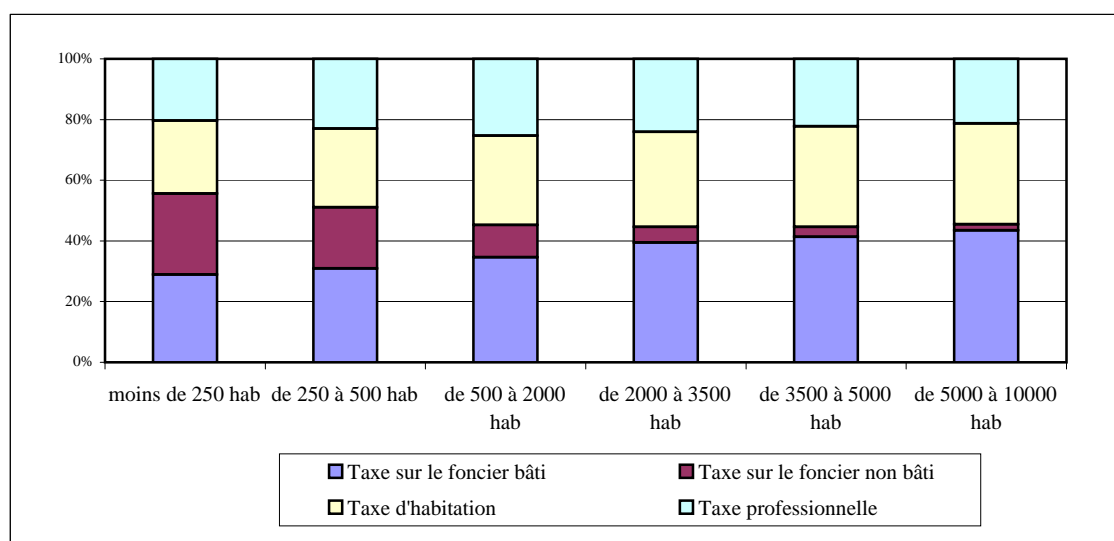
(en millions d'euros)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	105	188	919	631	463	1 098	24	3 427
Taxe sur le foncier non bâti	97	122	284	83	37	52	3	678
Taxe d'habitation	87	157	783	499	370	840	11	2 748
Taxe professionnelle	74	139	674	385	250	538	15	2 074
Total des impositions directes votées	362	606	2 660	1 597	1 120	2 528	52	8 926

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2000 hab	de 2000 à 3500 hab	de 3500 à 5000 hab	de 5000 à 10000 hab	DOM moins de 10000 hab	National moins de 10000 hab
Taxe sur le foncier bâti	28,88	30,93	34,55	39,48	41,31	43,46	45,21	38,39
Taxe sur le foncier non bâti	26,74	20,16	10,69	5,18	3,33	2,04	4,83	7,59
Taxe d'habitation	24,06	25,92	29,42	31,25	33,06	33,23	21,59	30,78
Taxe professionnelle	20,33	22,99	25,34	24,09	22,30	21,27	28,38	23,24



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Ventilation des impositions directes - exercice 2003 (*)

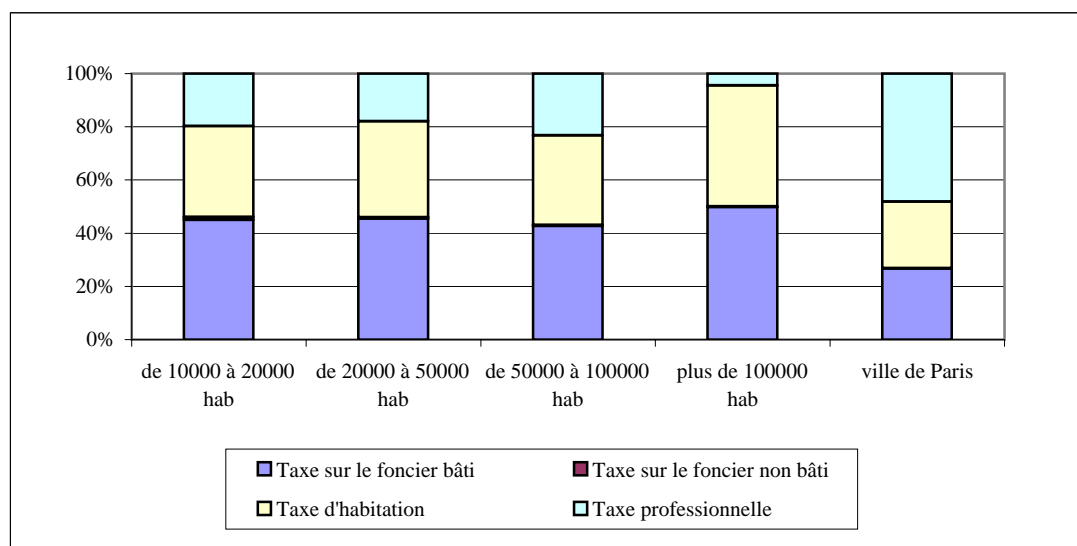
(en millions d'euros)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	1 243	1 973	1 096	1 466	398	177	6 353	9 780
Taxe sur le foncier non bâti	31	24	11	8	1	8	82	759
Taxe d'habitation	945	1 566	863	1 339	373	101	5 186	7 933
Taxe professionnelle	544	780	598	130	716	64	2 832	4 906
Total des impositions directes votées	2 764	4 342	2 567	2 943	1 487	350	14 453	23 379

Poids de chaque taxe dans le total des impositions directes

(en pourcentage)

	de 10000 à 20000 hab	de 20000 à 50000 hab	de 50000 à 100000 hab	plus de 100000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10000 hab	National plus de 10000 hab	Total national
Taxe sur le foncier bâti	44,99	45,44	42,68	49,83	26,73	50,68	43,96	41,83
Taxe sur le foncier non bâti	1,12	0,55	0,42	0,26	0,08	2,21	0,57	3,25
Taxe d'habitation	34,19	36,06	33,62	45,50	25,04	28,85	35,88	33,93
Taxe professionnelle	19,70	17,96	23,28	4,41	48,15	18,25	19,59	20,98



* Source : Direction générale des Impôts. Les montants inscrits sont ceux votés par les conseils municipaux, la ventilation des comptes en exécution ne permettant pas ce degré de détail

Données en euros par habitant - Exercice 2003

	Moins de 250 hab	de 250 à 500 hab	de 500 à 2 000 hab	de 2 000 à 3 500 hab	de 3 500 à 5 000 hab	de 5 000 à 10 000 hab	DOM moins de 10 000 hab	National moins de 10 000 hab
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	530	478	523	628	728	862	983	638
Achats et charges externes	156	137	149	177	194	219	223	174
Charges de personnel	143	157	196	259	313	399	533	260
Contingents et participations	85	70	50	46	42	42	25	50
Subventions versées	28	25	33	45	52	71	105	45
Charges financières	19	21	28	36	39	44	22	33
FONCTIONNEMENT	703	613	665	786	868	1 001	1 083	783
Ventes et prestations de services	52	39	37	41	46	55	15	43
Impôts locaux	197	204	244	303	328	376	174	285
Autres impôts et taxes	42	31	31	40	49	64	523	47
Dotations de l'Etat	203	160	151	158	158	173	181	162
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	174	135	143	162	163	167	116	154
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	550	428	431	458	446	457	412	449
Dépenses d'investissement direct	381	289	284	291	279	273	335	289
Remboursements d'emprunts	57	63	76	90	89	111	69	85
RECETTES D'INVESTISSEMENT	558	432	433	464	445	467	473	455
FCTVA	43	33	34	36	34	35	55	35
Subventions reçues	135	92	74	64	56	53	192	72
Emprunts et dettes assimilées	71	71	85	97	95	116	72	93
Excédents de fonctionnement capital.	161	127	130	146	129	126	101	133
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	389	415	536	683	753	861	375	635
FISCALITE								
VOTEES	203	214	252	304	327	375	183	289
Taxe sur le foncier bâti	59	66	87	120	135	163	83	111
Taxe sur le foncier non bâti	54	43	27	16	11	8	9	22
Taxe d'habitation	49	55	74	95	108	125	39	89
Taxe professionnelle	41	49	64	73	73	80	52	67

	de 10 000 à 20 000 hab	de 20 000 à 50 000 hab	de 50 000 à 100 000 hab	plus de 100 000 hab	ville de Paris	DOM plus de 10 000 hab	National plus de 10 000 hab	Total national
FONCTIONNEMENT								
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 011	1 161	1 284	1 119	1 877	1 075	1 185	912
Achats et charges externes	240	269	282	204	290	193	248	211
Charges de personnel	499	584	643	562	691	583	578	420
Contingents et participations	38	32	38	23	277	40	50	50
Subventions versées	92	109	149	162	349	128	141	93
Charges financières	46	49	55	44	19	38	46	39
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 148	1 290	1 416	1 239	2 101	1 176	1 320	1 052
Ventes et prestations de services	60	74	80	65	123	32	72	58
Impôts locaux	428	484	531	429	711	252	473	379
Autres impôts et taxes	66	69	93	69	293	402	103	75
Dotations de l'Etat	205	239	241	249	317	202	238	200
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	168	164	181	171	299	126	177	165
INVESTISSEMENT								
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	527	533	678	557	921	434	583	516
Dépenses d'investissement direct	260	241	254	259	270	265	254	271
Remboursements d'emprunts	131	155	199	193	272	107	171	128
RECETTES D'INVESTISSEMENT	522	524	678	563	944	443	582	519
FCTVA	33	30	36	30	23	33	31	33
Subventions reçues	47	42	48	36	67	89	47	59
Emprunts et dettes assimilées	119	139	175	181	240	133	157	125
Excédents de fonctionnement capital.	124	107	120	124	196	87	122	127
ENDETTEMENT								
Dettes à long et moyen terme	906	1 047	1 227	1 058	517	730	997	817
FISCALITE								
VOTEES	424	476	520	425	693	248	465	377
Taxe sur le foncier bâti	191	216	222	212	185	126	205	158
Taxe sur le foncier non bâti	5	3	2	1	1	5	3	12
Taxe d'habitation	145	172	175	194	173	72	167	128
Taxe professionnelle	83	86	121	19	333	45	91	79

Les comptes des communes par strate

(en millions d'euros)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2001	2002	2003	2001	2002	2003	2001	2002	2003
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	16 584	16 885	17 088	6 224	6 291	6 341	13 419	11 318	11 772
Achats et charges externes	3 842	3 976	3 989	1 351	1 397	1 392	1 969	2 024	2 032
Charges de personnel	8 079	8 404	8 539	3 053	3 133	3 178	5 092	5 258	5 374
Contingents et participations	617	599	541	198	191	189	427	766	756
Subventions versées	1 553	1 564	1 592	736	724	736	1 969	1 774	1 872
Charges financières	890	817	741	340	303	272	462	395	347
FONCTIONNEMENT	18 349	18 762	19 149	6 794	6 930	6 997	14 768	12 603	13 081
Ventes et prestations de services	1 024	1 059	1 064	415	405	397	803	700	714
Impôts locaux	7 437	7 201	7 167	2 800	2 719	2 621	4 742	4 403	4 496
Autres impôts et taxes	1 197	1 159	1 056	501	477	458	1 284	1 152	1 105
Dotations de l'Etat	3 405	3 466	3 500	1 154	1 177	1 192	2 334	2 383	2 406
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	2 265	2 352	2 581	797	873	893	1 863	1 679	1 822
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 689	7 256	8 251	2 941	2 972	3 350	8 103	5 277	5 833
Dépenses d'investissement direct	3 916	3 593	3 868	1 413	1 202	1 255	2 309	2 279	2 375
Remboursements d'emprunts	2 127	2 186	2 316	896	985	1 017	1 941	1 674	1 921
Charges à répartir	93	86	104	72	73	65	203	258	269
RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 708	7 484	8 141	2 972	2 922	3 349	7 969	5 397	5 922
FCTVA	436	498	490	139	166	178	221	255	260
Subventions reçues	704	682	689	224	209	236	412	381	391
Emprunts et dettes assimilées	2 144	2 037	2 036	969	900	867	1 515	1 638	1 768
Excédents de fonctionnement capital.	1 906	1 800	1 785	623	564	591	1 318	1 501	1 281
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	15 726	15 577	15 349	6 263	6 178	6 062	8 617	8 581	8 427
FISCALITE									
VOTEES	7 339	7 111	7 070	2 746	2 651	2 567	4 724	4 407	4 430
Taxe sur le foncier bâti	2 812	3 007	3 199	990	1 039	1 096	1 643	1 750	1 864
Taxe sur le foncier non bâti	50	53	54	10	10	11	8	9	9
Taxe d'habitation	2 185	2 355	2 498	773	822	863	1 491	1 596	1 711
Taxe professionnelle	2 292	1 697	1 318	973	780	598	1 582	1 053	846

Les données des communes de métropole par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Evolution des comptes des communes par strate

(en pourcentage)

	Moins de 500 hab			de 500 à 3 500 hab			de 3 500 à 10 000 hab		
	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2001/2000	2002/2001	2003/2002
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1,4	6,1	0,9	2,1	5,9	0,9	4,2	3,8	1,1
Achats et charges externes	-2,3	5,6	0,7	-1,0	9,0	0,7	0,0	7,0	0,4
Charges de personnel	3,9	10,5	3,5	5,3	8,4	4,1	5,1	6,4	3,2
Contingents et participations	-3,2	0,4	-7,2	-4,1	-3,6	-15,4	-5,8	-6,5	-14,6
Subventions versées	0,0	4,5	-0,4	3,9	4,1	3,3	3,8	4,2	4,3
Charges financières	-1,2	-4,9	-6,6	-0,3	-5,4	-6,8	1,5	-7,0	-9,1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,3	2,9	1,9	1,7	3,8	2,4	2,7	2,8	2,2
Ventes et prestations de services	-11,2	-2,0	-3,5	-1,1	4,5	-2,3	2,0	5,1	2,5
Impôts locaux	1,8	2,2	4,5	-1,3	0,1	1,9	-5,3	-2,9	-0,7
Autres impôts et taxes	1,4	0,1	-13,0	0,1	-3,2	-15,1	-1,4	-1,9	-9,9
Dotations de l'Etat	2,0	3,4	0,6	1,3	3,4	0,9	0,4	2,6	0,8
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-2,1	-7,5	5,3	0,5	-4,8	8,8	-2,0	-2,0	10,0
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11,9	6,8	3,6	7,7	-1,2	11,0	7,3	-4,7	7,0
Dépenses d'investissement direct	2,9	-4,5	9,4	2,1	-6,6	11,7	-1,0	-6,9	9,4
Remboursements d'emprunts	3,1	10,3	-3,1	-2,6	3,8	6,5	-0,9	5,3	3,3
Charges à répartir	102,4	-50,2	-36,2	-0,3	8,9	5,8	-15,5	-4,1	17,0
RECETTES D'INVESTISSEMENT	11,5	7,1	4,1	8,4	0,3	10,0	10,4	-3,6	5,3
FCTVA	9,1	0,0	4,2	10,6	7,3	2,4	13,2	10,6	-3,4
Subventions reçues	9,0	-4,4	4,7	10,3	-4,5	5,7	11,5	-3,7	9,5
Emprunts et dettes assimilées	-15,4	5,2	22,5	-6,4	-0,4	15,9	-6,3	-4,9	9,7
Excédents de fonctionnement capital.	7,4	-7,9	2,6	5,4	-6,8	2,6	6,6	-9,1	-0,3
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	-0,4	-1,1	3,3	0,6	0,0	1,7	0,5	-0,7	0,3
FISCALITE									
VOTEES	1,8	2,3	1,7	-1,6	0,4	0,5	-4,7	-2,8	-0,8
Taxe sur le foncier bâti	4,0	4,6	9,2	5,7	7,1	6,8	5,2	8,4	7,1
Taxe sur le foncier non bâti	0,8	2,0	2,4	2,0	3,4	2,8	2,4	4,8	2,8
Taxe d'habitation	4,9	6,1	6,5	5,7	8,1	6,9	5,1	9,0	6,8
Taxe professionnelle	-2,3	-3,1	-11,8	-12,8	-12,8	-13,9	-18,9	-23,9	-21,3

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculés à champ constant sur la base du recensement général de 1999

(en pourcentage)

	de 10 000 à 50 000 hab			de 50 000 à 100 000 hab			Plus de 100 000 hab		
	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2001/2000	2002/2001	2003/2002	2001/2000	2002/2001	2003/2002
FONCTIONNEMENT									
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3,1	1,8	1,2	1,0	1,1	0,8	20,1	-15,7	4,0
Achats et charges externes	0,2	3,5	0,3	0,1	3,4	-0,3	-0,1	2,8	0,4
Charges de personnel	3,4	4,0	1,6	3,3	2,6	1,5	2,6	3,3	2,2
Contingents et participations	-8,2	-3,0	-9,6	-3,2	-3,6	-0,9	-26,6	79,7	-1,4
Subventions versées	0,0	0,7	1,8	0,2	-1,6	1,6	-3,4	-9,9	5,6
Charges financières	2,5	-8,2	-9,3	1,0	-11,0	-10,2	-3,0	-14,5	-12,1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1,9	2,2	2,1	0,7	2,0	1,0	18,1	-14,7	3,8
Ventes et prestations de services	1,7	3,4	0,4	2,7	-2,3	-2,1	16,1	-12,8	1,9
Impôts locaux	-6,9	-3,2	-0,5	-6,8	-2,9	-3,6	-9,4	-7,1	2,1
Autres impôts et taxes	-4,4	-3,1	-8,9	-4,2	-4,8	-4,1	-13,3	-10,3	-4,1
Dotations de l'Etat	-0,1	1,8	1,0	0,5	2,0	1,3	0,8	2,1	0,9
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	-3,8	3,9	9,7	-1,0	9,6	2,3	2,2	-9,9	8,5
INVESTISSEMENT									
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6,6	-5,6	13,7	-2,5	1,0	12,7	36,5	-34,9	10,5
Dépenses d'investissement direct	-3,3	-8,2	7,7	-0,7	-14,9	4,4	-7,8	-1,3	4,2
Remboursements d'emprunts	7,1	2,8	5,9	-3,1	9,9	3,3	21,4	-13,7	14,7
Charges à répartir	-10,5	-7,1	20,8	-27,2	2,4	-11,8	2,0	26,8	4,5
RECETTES D'INVESTISSEMENT	7,5	-2,9	8,8	0,3	-1,7	14,6	36,8	-32,3	9,7
FCTVA	8,3	14,4	-1,6	3,3	19,4	7,0	3,5	15,4	1,8
Subventions reçues	4,2	-3,1	0,9	-5,7	-7,1	13,1	-7,2	-7,6	2,6
Emprunts et dettes assimilées	5,1	-5,0	-0,1	5,5	-7,2	-3,7	15,4	8,1	8,0
Excédents de fonctionnement capital.	0,5	-5,5	-0,8	6,3	-9,4	4,7	3,6	13,9	-14,6
ENDETTEMENT									
Dettes à long et moyen terme	0,1	-0,9	-1,5	1,2	-1,4	-1,9	-4,7	-0,4	-1,8
FISCALITE									
VOTEES	-5,9	-3,1	-0,6	-5,4	-3,4	-3,2	-6,0	-6,7	0,5
Taxe sur le foncier bâti	3,4	6,9	6,4	2,4	4,9	5,5	3,9	6,5	6,5
Taxe sur le foncier non bâti	2,7	4,7	2,9	1,1	2,4	2,8	-0,3	3,1	0,8
Taxe d'habitation	4,8	7,7	6,1	4,1	6,3	5,0	4,7	7,0	7,3
Taxe professionnelle	-22,2	-25,9	-22,3	-17,8	-19,8	-23,4	-21,3	-33,5	-19,6

Les taux d'évolution par strate démographique ont été calculées à champ constant sur la base du recensement général de 1999

Méthodologie

et lexicque

1. Méthodologie

Le régime administratif des collectivités locales

Afin d'éviter toute ambiguïté dans l'interprétation à donner aux informations présentées dans ce document, il paraît nécessaire de rappeler brièvement quelques notions essentielles concernant le régime administratif des collectivités territoriales et les documents budgétaires et comptables en usage, et de préciser les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction Générale de la Comptabilité publique.

On désigne par collectivités territoriales les régions, les départements et les communes. Le régime administratif actuel des collectivités locales a été défini par la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, qui a supprimé toute forme de tutelle a priori sur les décisions des collectivités locales.

Les documents budgétaires et comptables

Le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables se traduit, dans l'exécution des budgets des collectivités territoriales, par une différenciation entre opérations administratives et opérations comptables et, en conséquence, par la tenue d'une double comptabilité : comptabilité administrative de l'ordonnateur, comptabilité financière du comptable du Trésor.

Ces comptabilités décrivent les opérations réalisées au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

A la différence du compte administratif dont l'objet est de rendre compte de la seule exécution budgétaire, le compte de gestion présente une comptabilité en partie double, comprenant des comptes de tiers et financiers, ainsi qu'un bilan de fin d'exercice. Il offre ainsi une vision exhaustive de la situation financière de la collectivité.

Les budgets locaux s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année dont toutefois le 31 décembre est prolongé fictivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement, de manière à permettre le rattachement à la gestion des opérations déjà engagées.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations concernant l'exploitation, autrement dit la gestion courante des services.

Sont inscrits notamment :

- en produits : les impôts directs et indirects, les dotations versées par l'État, les ressources d'exploitation et du domaine, les produits financiers ;
- en charges : les achats de fournitures et de services, les frais de personnel, les allocations et subventions versées, les frais financiers (intérêts de la dette notamment).

Les budgets locaux doivent être votés en équilibre. Les produits de fonctionnement doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges de fonctionnement. Lors de l'établissement du budget, il est possible de prévoir un autofinancement qui permet de financer, pour partie, les dépenses de la section d'investissement. Cet autofinancement est composé d'une part, des dotations aux amortissements et provisions, d'autre part, d'un complément appelé « virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement ». Ce virement ne fait toutefois l'objet d'aucune exécution au cours de l'exercice budgétaire.

Il n'est inscrit au budget que pour permettre de prévoir les ressources de fonctionnement nécessaires à sa réalisation et exécuter les dépenses d'investissement qu'il est prévu d'autofinancer. L'affectation du résultat intervient lors de l'exercice suivant (reprise anticipée du résultat au budget primitif de l'année N+1, le cas échéant).

La section d'investissement comprend essentiellement des opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.

Figurent :

1) En recettes :

- les recettes d'origine interne : excédents de fonctionnement antérieurs affectés en réserves, amortissements et provisions, virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement...
- les recettes d'origine externe : fonds de compensation de la TVA, dons et legs en capital, subventions d'investissement, emprunts et dettes ...

2) En dépenses :

- les dépenses directes d'investissement : acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations ;
- les dépenses indirectes d'investissement : remboursement de la dette en capital ...

La situation des éléments patrimoniaux des communes apparaît dans le bilan qui présente :

- à l'actif : l'ensemble des biens meubles et immeubles, corporels ou incorporels, classés en fonction de leur liquidité croissante (immobilisations, prêts à long terme, stocks, créances à court terme et disponibilités) ;
- au passif : l'ensemble des ressources, c'est à dire les excédents d'exploitation cumulés, les subventions et les dettes, celles-ci classées selon le terme d'exigibilité.

Le bilan permet de déterminer en outre le fonds de roulement qui correspond à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables (voir lexique).

Les concepts de l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique

L'analyse financière réalisée ne peut être rapprochée sans précaution des données de la Comptabilité nationale.

La Comptabilité nationale est élaborée suivant un système comptable unifié distinct de la nomenclature des communes (M14) : le SEC95. Ce système correspond à un règlement du Conseil. Sa mise en œuvre a coïncidé avec la troisième phase de mise en place de l'Union Économique et Monétaire (1999).

Il permet la comparabilité des comptes de l'Eurozone. C'est la raison pour laquelle le Traité sur l'Union Européenne, signé à Maastricht le 7 février 1992, définit la "soutenabilité des finances publiques" par rapport aux concepts de la Comptabilité nationale. Les deux indicateurs sont le déficit (encore appelé besoin(-) ou capacité (+) de financement) et la dette des administrations publiques rapportés au PIB. Le déficit est le solde des recettes et dépenses non financières des Administrations publiques. Il inclut le solde des opérations d'investissement non financier.

Les concepts sur lesquels s'appuie l'analyse financière opérée par la Direction générale de la comptabilité publique doivent être précisés pour éviter toute erreur d'interprétation avec les agrégats de finances publiques.

L'analyse opérée dans le présent volume permet, à partir du compte de résultat et du bilan :

- de suivre l'évolution des principales rubriques de fonctionnement et d'investissement ;

- de déterminer une série de résultats intermédiaires appelés « soldes intermédiaires de gestion » ;
- de calculer la capacité d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice ;
- de mettre en évidence le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie structurelle, à partir du bilan fonctionnel ;
- d'étudier la variation du fonds de roulement, à partir du tableau de financement.

La capacité d'autofinancement permet de mesurer la capacité réelle des collectivités locales à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources réelles propres. Elle ne doit pas être confondue avec la capacité de financement définie par la Comptabilité nationale qui est calculée après opérations d'investissement en ayant inclus notamment les subventions d'équipement.

Il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement des collectivités locales ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire la "formation brute de capital fixe" et les achats de terrains ou d'immeubles. La section d'investissement des collectivités locales reprend ces éléments, mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées...), qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la Comptabilité nationale.

Mais, quelles que soient les distorsions qui apparaissent entre les analyses présentées dans cet ouvrage et les résultats du compte du sous-secteur « administrations publiques locales" de la Comptabilité nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des mêmes comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor. Les points de vue changent, mais la matière demeure identique.

2. Lexique

Actif circulant

Ensemble des éléments du patrimoine qui, en raison de leur nature ou de leur destination, n'ont pas vocation à y rester de manière durable.

Au bilan, l'actif circulant est composé des postes suivants :

- stocks et en-cours
- créances d'exploitation
- créances diverses
- valeurs mobilières de placement
- disponibilités.

Amortissement (d'une immobilisation)

Constatation comptable de la dépréciation irréversible de la valeur d'un élément d'actif, du fait de son usage, du temps ou de l'obsolescence.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts, qui constituent une des charges de la section de fonctionnement et du montant du remboursement du capital, qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Besoin de financement

Le besoin de financement correspond à l'excédent des emplois (réels) d'investissement de l'exercice sur les ressources (réelles) d'investissement de l'exercice, hors endettement à long et moyen terme.

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Besoin (ou ressource) de financement né du déroulement du cycle d'exploitation.

$BFRE = Stocks + créances d'exploitation - dettes d'exploitation$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Solde des créances et des dettes non rattachables au cycle d'exploitation.

$BFRHE = Créances diverses - dettes sur immobilisations et autres dettes diverses$

Besoin (ou ressource) en fonds de roulement

Somme algébrique des besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation.

Bilan fonctionnel

Reclassement des postes du bilan par grandes unités, de manière à faire ressortir des grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité. Cette présentation du bilan permet d'analyser les conditions dans lesquelles se réalise l'équilibre financier : fonds de roulement, besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation, trésorerie ;

- fonds de roulement, correspondant à l'excédent des ressources stables sur les emplois stables
- besoins en fonds de roulement d'exploitation et hors exploitation correspondant à la différence entre les créances et les dettes à court terme
- trésorerie, correspondant au fonds de roulement, moins les besoins en fonds de roulement.

Capacité d'autofinancement

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité, le remboursement des emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Capitaux propres

Fonds à la disposition de la commune à titre définitif. Ces capitaux financent la plus grande partie des actifs immobilisés. Ils comprennent les postes suivants au bilan :

- dotations
- mise à disposition
- réserves
- report à nouveau
- résultat de l'exercice
- subventions d'investissement
- provisions réglementées.

Charges réelles de fonctionnement

Charges de fonctionnement utilisées pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Elles excluent les dotations aux amortissements et provisions, les subventions ou dotations d'équipement en nature ainsi que les charges liées à des cessions d'actifs (valeur comptable des immobilisations cédées et différences sur réalisations (positives) transférées en investissement).

Concours bancaires courants

Couverture par les banques des besoins de trésorerie nés du cycle d'exploitation.

Dépenses définitives d'investissement

Les dépenses définitives d'investissement sont égales aux dépenses réelles d'investissement hors opérations financières (remboursements d'emprunts et immobilisations financières).

Dépenses d'investissement direct

Les dépenses d'investissement direct correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux travaux en cours.

Dépenses réelles d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement sont les dépenses d'investissement donnant lieu à flux financiers. Elles sont égales aux emplois d'investissement qui figurent dans la 1^{ère} partie du tableau de financement.

Dettes à long et moyen terme en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à un an.

Dotation générale de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'État aux collectivités locales serait compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'État et, pour le solde, par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'État, distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Elle a succédé au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) versé par l'État aux collectivités locales jusqu'en 1977, en remplacement de la taxe locale supprimée en 1968.

Son montant est prélevé avec une garantie de progression minimale sur les recettes de TVA, selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

Dotation globale d'équipement (DGE)

La dotation globale d'équipement a été créée par l'article 103 de la loi du 2 mars 1982.

Ce versement, libre d'emploi, est effectué chaque année par l'État aux communes, départements, et à leurs regroupements, ainsi qu'à la région Île-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Emplois stables ou durables

Emplois ayant vocation à rester durablement à l'actif du bilan (immobilisations). Par convention, est réputée stable toute acquisition faite pour une durée supérieure à un an.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus d'un an contractés pendant l'exercice. Par convention, il s'agit de financements inscrits pour une durée supérieure à un an (emprunts à long et moyen terme).

Excédent brut d'exploitation (EBE)

Ressource fondamentale que la commune tire régulièrement de son cycle d'exploitation. Si elle est négative, elle est appelée insuffisance brute d'exploitation. Premier des soldes intermédiaires de gestion utilisé dans l'analyse financière des communes, l'excédent brut d'exploitation se calcule de la manière suivante :

EBE = (Production + ressources fiscales + dotations de l'État + autres subventions et participations) – (achats et charges externes + impôts et taxes + charges de personnel)

Excédent brut de fonctionnement

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut d'exploitation augmenté des autres produits de gestion courante (compte 75) et diminué des autres charges de gestion courante (compte 65).

Fiscalité directe

Les impôts locaux sont retracés au compte 731.

Ils comprennent :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle.

Les attributions de compensation et de péréquation, en revanche, sont comptabilisées au compte 7483.

Fiscalité indirecte

Les impôts indirects sont retracés aux comptes 733 à 738.

Ils occupent une place importante dans la fiscalité des collectivités territoriales.

Parmi eux, on peut citer :

- la taxe additionnelle aux droits de mutation ;

- l'impôt sur les spectacles;
- la taxe sur les remontées mécaniques ;
- les impôts et taxes d'outre-mer : taxes sur les rhums, taxes sur les carburants, octroi de mer.

Fiscalité reversée

Les reversements de fiscalité opérés par les groupements à fiscalité propre, au titre notamment de l'attribution de compensation et de la dotation de solidarité communautaire, sont retracés au compte 732.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet la compensation par l'État aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) des organismes locaux durant l'avant-dernière année (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'État perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière.

Les ressources de ce fonds sont constituées par un prélèvement sur recettes de l'État.

Les organismes locaux bénéficiaires sont les collectivités locales, leurs groupements et leurs services, mais aussi les organismes aménageurs ayant passé convention avec elles et qui ne récupèrent pas directement la TVA.

La compensation prend la forme d'une attribution égale au produit du montant total (T.T.C.) des dépenses d'équipement par un taux de compensation forfaitaire. Ce taux, fixé par l'article L. 1615-6 du CGCT, est déterminé par rapport au taux normal de TVA. Depuis le 1^{er} janvier 1997, il est diminué de 0,905 point (article 53 de la loi de finances pour 1994) pour tenir compte de la part de TVA versée par la France au budget européen.

Compte tenu de la baisse du taux normal de la TVA de 20,6% à 19,6% intervenue au 1^{er} avril 2000 et du décalage de deux ans dans l'attribution du FCTVA aux communes, le taux forfaitaire appliqué en 2002 sur les investissements réalisés en 2000 a été calculé au prorata temporis des taux de 20,6% et 19,6% et abattu de 0,905, soit 15,656%.

Le taux applicable à compter de 2003, déterminé par rapport à une TVA à 19,6% est de 15,482%.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement, calculé au 31 décembre de l'année N, correspond à l'excédent des ressources stables (capitaux propres, amortissements et provisions, dettes financières) sur les emplois stables (actif immobilisé brut).

Abordée par le haut du bilan, l'analyse du fonds de roulement éclaire les modalités de financement des investissements.

Abordée par le bas du bilan, l'analyse du fonds de roulement permet d'apprécier les conditions d'équilibre financier.

Intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins d'un an. Cette dernière fait partie, non pas des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie. Néanmoins, elle peut également donner lieu à paiement d'intérêts.

Produits réels de fonctionnement

Produits de fonctionnement utilisés pour le calcul de la capacité d'autofinancement. Ils excluent les reprises sur amortissements et provisions, les produits liés à des cessions d'actifs (produits des cessions d'immobilisations et différences sur réalisations (négatives) reprises au compte de résultat) ainsi que la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat.

Recettes définitives d'investissement

Les recettes définitives d'investissement sont égales aux recettes réelles d'investissement hors opérations financières (emprunts et cessions ou réductions d'immobilisations financières).

Recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement correspondent aux recettes d'investissement donnant lieu à flux financiers.

Ressources propres

Les ressources propres sont constituées des capitaux propres, des amortissements et des provisions.

Ressources stables ou durables

Ressources appelées, par nature ou destination, à rester durablement au passif du bilan (dotations, réserves, emprunts...). Par convention, il s'agit de tous les financements disponibles à plus d'un an.

Résultat courant non financier

Solde intermédiaire de gestion égal à l'excédent brut de fonctionnement augmenté des reprises sur provisions et des transferts de charges, et diminué des dotations aux amortissements et provisions.

Résultat courant financier

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits financiers et les charges financières.

Résultat de l'exercice

Somme algébrique du résultat courant non financier, du résultat financier et du résultat exceptionnel.

Il est également calculé par différence entre les charges et les produits de fonctionnement de l'exercice.

Il est déterminé de façon extra-comptable en fin d'exercice, puis repris en balance d'entrée de la gestion suivante au compte 12.

Résultat exceptionnel

Solde intermédiaire de gestion égal à la différence entre les produits exceptionnels et les charges exceptionnelles.

Subventions en annuités (versées)

Les subventions en annuités correspondent à l'engagement pris par une collectivité de procéder à un versement régulier, au cours de plusieurs exercices, de subventions à une autre collectivité.

Tableau de financement

Tableau des emplois et des ressources, équilibré par la variation du fonds de roulement, qui explique les variations du patrimoine intervenues au cours de l'exercice de référence. Ce tableau comporte deux parties. La première partie décrit les mouvements des ressources et emplois stables (mouvements du haut de bilan).

La seconde partie analyse les conséquences de la variation du fonds de roulement sur l'actif et le passif du bas de bilan.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion

Tableau qui présente sous forme de liste et au travers de soldes intermédiaires, le compte de résultat. Il en est le prolongement direct et permet une analyse plus fine.

Il fait apparaître les soldes intermédiaires suivants : excédent brut d'exploitation, excédent brut de fonctionnement, résultat courant non financier, résultat courant financier, résultat exceptionnel, résultat net.

Trésorerie active

Ensemble des disponibilités figurant à l'actif du bilan.

Trésorerie passive

Concours bancaires courants et soldes créditeurs des banques figurant au passif du bilan à l'intérieur de la rubrique « emprunts auprès des établissements de crédit ».

Trésorerie structurelle

Différence entre le fonds de roulement net global et les besoins en fonds de roulement conformément à l'équation : Trésorerie = Fonds de roulement – Besoins en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle correspond aux fonds qui sont gelés en permanence pour financer les besoins en fonds de roulement nets, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas financés par les ressources en fonds de roulement.

La trésorerie structurelle est calculée à partir du bilan qui, seul, comprend toutes les dettes et toutes les créances rattachées à l'exercice.